



# Conseil de sécurité

Quatre-vingtième année

**9832<sup>e</sup>** séance

Mercredi 8 janvier 2025, à 10 heures

New York

*Provisoire*

---

<i>Président :</i>	M. Bendjama . . . . .	(Algérie)
<i>Membres :</i>	Chine . . . . .	M. Fu Cong
	Danemark . . . . .	M <sup>me</sup> Lassen
	États-Unis d'Amérique . . . . .	M <sup>me</sup> Shea
	Fédération de Russie . . . . .	M. Nebenzia
	France . . . . .	M. Dharmadhikari
	Grèce . . . . .	M. Sekeris
	Guyana . . . . .	M <sup>me</sup> Persaud
	Pakistan . . . . .	M. Akram
	Panamá . . . . .	M. Alfaro de Alba
	République de Corée . . . . .	M. Hwang
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . .	Dame Barbara Woodward
	Sierra Leone . . . . .	M <sup>me</sup> Karim
	Slovénie . . . . .	M. Žbogar
	Somalie . . . . .	M. Osman

## Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

---

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0928 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



*La séance est ouverte à 10 h 5.*

### **Adoption de l'ordre du jour**

*L'ordre du jour est adopté.*

### **La situation au Moyen-Orient**

**Le Président** (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, j'invite les représentants de l'Égypte, de la République islamique d'Iran, du Koweït, de la République arabe syrienne et de la Türkiye à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes suivantes, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M. Geir Pedersen, Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie ; et M. Tom Fletcher, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M. Pedersen.

**M. Pedersen** (*parle en anglais*) : Aujourd'hui, la Syrie essaie de fixer un nouveau cap après la chute de l'ancien régime, il y a tout juste un mois. Les décisions qui sont prises aujourd'hui définiront l'avenir pendant une longue période. Il y a de grandes possibilités à saisir et de réels dangers. Le peuple syrien et la communauté internationale doivent mener à bien la prochaine phase, et l'Organisation des Nations Unies est prête à faire tout ce qui est en son pouvoir pour faciliter ces efforts et apporter son aide et son appui.

Je voudrais faire six observations aujourd'hui.

Premièrement, les autorités intérimaires s'emploient toujours à structurer et à consolider de leur autorité. Les autorités intérimaires sont composées principalement d'individus issus de l'ancien Gouvernement basé à Edleb. Plusieurs gouverneurs ont également été nommés, même si tous n'ont pas été officiellement annoncés. Il semblent être des membres de groupes armés ou y être affiliés. Certaines informations font état d'un accord de principe visant à fusionner les différentes factions au sein d'un seul Ministère de la défense, mais des incertitudes persistent quant à la mise en œuvre de cet accord, vu que certaines factions n'y ont pas encore adhéré.

Il y a eu aussi des cas où les forces locales ont restreint l'accès des forces affiliées aux autorités intérimaires et les ont empêchées de pénétrer dans les zones qui sont sous leur contrôle, en particulier dans le sud du pays. Entre-temps, un processus a également été lancé pour régler le statut des anciens responsables de l'armée par l'intermédiaire de centres de réconciliation.

Les autorités intérimaires ont publié la première liste des militaires nommés au sein du nouveau Ministère de la défense. Ils semblent provenir de diverses factions, dont Hay'at Tahrir el-Cham, et il y a également parmi eux des combattants de pays étrangers. Les autorités intérimaires ont tenu des réunions avec un très large éventail de représentants et d'individus issus des différents groupes et composantes syriens. Elles ont également rencontré des Ministres des affaires étrangères et des hauts fonctionnaires en visite, et le Ministre des affaires étrangères intérimaire, M. Al-Shaibani, vient de rentrer d'une visite dans la région.

Deuxièmement, il y a des signes d'instabilité dans les zones contrôlées par les autorités intérimaires. Même si l'ordre public semble être respecté dans un grand nombre de zones, il y a de nombreux signalements de cas de violence, en particulier

dans la région côtière et à Homs et Hama, y compris des témoignages de traitements dégradants et humiliants.

Les autorités intérimaires ont également effectué des patrouilles et ce qu'elles appellent des « opérations de ratissage », et ont arrêté d'anciens fonctionnaires ou des éléments qu'elles accusent de crimes de guerre ou de refuser de remettre leurs armes et de se rendre. Certaines informations font état d'affrontements avec des personnes qu'on qualifie d'éléments de l'ancien régime, qui ont fait des victimes, y compris au sein des autorités intérimaires. Il y a des vidéos qui circulent, sur lesquelles on peut voir ce qui semble être des mauvais traitements ou des exécutions extrajudiciaires dont font l'objet des fonctionnaires de l'ancien régime. Toutefois, nous prenons note des informations selon lesquelles les autorités intérimaires ont arrêté certains auteurs de ces actes. Par ailleurs, selon certaines informations, les projets de restructuration du secteur public risquent de priver de nombreuses personnes de leurs moyens de subsistance, ce qui pourrait les mettre dans le besoin et compromettre davantage la stabilité. Sur cette question comme sur toutes les autres, nous demandons instamment aux autorités intérimaires de tendre la main à toutes les communautés de Syrie pour leur donner des garanties et gagner leur confiance, en encourageant la participation active de tous à l'édification de la nouvelle Syrie.

Troisièmement, d'importantes zones échappent au contrôle des autorités intérimaires, le conflit se poursuit, et des menaces très réelles pèsent sur la souveraineté, l'unité et l'intégrité territoriale de la Syrie. Le nord-est du pays et certaines parties de la ville d'Alep restent sous le contrôle des Forces démocratiques syriennes (FDS) et des Unités de protection du peuple. Malgré un cessez-le-feu conclu sous l'égide des États-Unis près de Manbej en décembre 2024, des affrontements et des échanges de tirs d'artillerie sont signalés entre les FDS et les forces de l'Armée nationale syrienne en particulier. La Türkiye a fait des déclarations indiquant clairement que les opérations militaires turques dans le nord-est du pays pourraient s'intensifier. Parallèlement, des voies de dialogue ont été établies entre les autorités intérimaires et les FDS, qui se sont rencontrées la semaine dernière à Damas. À en croire les déclarations publiques, ces acteurs sont en train de définir leurs positions, mais qu'il n'y a pas encore de perspective d'accord imminent.

Je continue de demander et d'appuyer la poursuite de l'expansion de toutes les voies de dialogue et d'exhorter toutes les parties à trouver une solution en évitant les affrontements militaires. Nous sommes profondément préoccupés par la persistance de la présence et des activités militaires israéliennes, y compris au-delà de la zone de séparation, en violation de l'Accord sur le dégagement des forces israéliennes et syriennes de 1974. En outre, les restrictions à la liberté de circulation de la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement, imposées par les Forces de défense israéliennes (FDI), doivent être levées sans délai. Les attaques contre la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Syrie doivent cesser. Les informations selon lesquelles les FDI tirent à balles réelles sur des civils, provoquent des déplacements de population et détruisent des infrastructures civiles sont également très inquiétantes. Ces violations, ainsi que les frappes aériennes israéliennes dans d'autres régions de la Syrie, signalées la semaine dernière encore à Alep, pourraient compromettre davantage les perspectives d'une transition politique sans heurts.

Daech demeure une préoccupation majeure ; il poursuit ses activités et l'on craint qu'il puisse chercher à tirer profit des conditions de sécurité instables dans certaines régions. Les opérations de la coalition dirigée par les États-Unis contre Daech se sont poursuivies, notamment les frappes aériennes ciblées des États-Unis et de la France.

Quatrièmement, les besoins du peuple syrien restent considérables. M. Fletcher en dira davantage à ce sujet, mais l'accès aux services de base et aux services essentiels, notamment les soins de santé, l'eau et l'électricité, ainsi que le logement

demeure extrêmement difficile. Les obstacles au retour des déplacés et des réfugiés restent considérables, en particulier le manque de moyens de subsistance, les infrastructures endommagées ou détruites et les mines terrestres répandues partout, qui font de plus en plus de victimes. Je me félicite de la récente délivrance d'une nouvelle licence générale temporaire par le Gouvernement des États-Unis, mais il est impératif de déployer bien plus d'efforts pour régler les questions relatives aux sanctions et aux désignations.

Cinquièmement, la voie à suivre concernant la transition politique n'est pas claire. Il y a des éléments positifs sur lesquels nous pouvons faire fond, mais les Syriens expriment également des préoccupations. Les dirigeants avaient initialement prévu que les autorités intérimaires actuelles seraient en place pour une période maximale de trois mois afin d'éviter l'effondrement de l'État, et qu'ensuite des dispositions transitoires plus larges seraient prises. Cependant, il y a des décisions ou des positions importantes qui sont prises et qui, selon de nombreux Syriens, devraient l'être pendant une phase de transition plus inclusive, comme les positions sur le caractère de l'État avant une phase constitutionnelle ou l'adoption de décisions de politique générale à long terme concernant le secteur de la sécurité ou dans des domaines tels que l'éducation. Dans un entretien-fleuve, M. Ahmed Al-Sharaa a déclaré qu'il y aurait un processus de dialogue national, qui serait inclusif et associerait de nombreuses confessions religieuses syriennes, et que des questions importantes et critiques sur lesquelles doit se fonder la période de transition feraient l'objet d'un vote. Il a parlé d'un processus de rédaction de la constitution par des experts, qui pourrait prendre deux à trois ans. Il a également parlé de l'organisation d'élections qui pourrait prendre jusqu'à quatre ans, compte tenu des préparatifs qu'il estime nécessaires, notamment en ce qui concerne les documents d'état civil et les données démographiques.

Certains Syriens ont accueilli favorablement les signaux envoyés par les autorités intérimaires, en particulier en ce qui concerne l'importance accordée à l'inclusion et à la nécessité de faire participer un large éventail de Syriens à l'élaboration de la phase de transition et de tirer parti des connaissances spécialisées de Syriens de tous horizons. Dans le même temps, nous avons entendu des préoccupations concernant le manque de transparence sur le calendrier, le cadre, les objectifs et les procédures d'une conférence de dialogue national, ainsi que sur la participation pour ce qui est des critères et d'une représentation équilibrée.

Il est essentiel que le processus ne soit pas précipité et qu'il soit bien préparé et mûrement réfléchi. À cet égard, je salue le fait que les autorités intérimaires ont maintenant expliqué publiquement que la conférence est reportée jusqu'à ce qu'un comité préparatoire élargi puisse être formé, avec une large représentation de toutes les composantes de la société et de toutes les provinces syriennes, tel que cela a été indiqué.

Cela m'amène à mon sixième point, à savoir que nous sommes prêts à travailler avec les autorités intérimaires sur les moyens de faire fond sur les nouvelles idées et mesures importantes formulées et annoncées pour lancer un processus de transition politique crédible et inclusif. À la suite de l'importante déclaration à la presse faite par le Conseil le 17 décembre 2024 (SC/15943), je crois qu'il est bien entendu que la résolution 2254 (2015) ne peut être appliquée de manière littérale. Par exemple, il est hors de question que l'ancien régime participe à tout processus futur, et il y a d'autres exemples de ce genre. Il est clair qu'une nouvelle approche et de nouveaux modes de pensée sont nécessaires sur de nombreux fronts. Cela étant dit, il existe un large consensus sur le fait qu'une transition doit permettre d'atteindre les principaux objectifs énoncés dans la résolution 2254 (2015).

Premièrement, une transition crédible, inclusive et transparente, conduite et prise en main par les Syriens. Et à cet égard, je voudrais être clair : à mon avis, aucun

Syrien ne réclame des quotas fondés sur la confession religieuse ou l'appartenance ethnique, ni l'importation de modèles d'autres pays, mais plutôt l'inclusion du plus large éventail possible de composantes de la société syrienne et de parties syriennes afin d'inspirer la confiance du public dans la transition.

Deuxièmement, un Gouvernement de transition crédible, inclusif et non sectaire.

Troisièmement, une nouvelle constitution, élaborée dans le cadre d'un processus crédible et inclusif.

Quatrièmement, des élections libres et régulières, ouvertes à tous les Syriens, conformément aux normes internationales.

Au cours des dernières semaines, les Syriennes ont réaffirmé leurs attentes ainsi que leur intention de participer à la prise de décisions tout au long du processus de transition et au-delà, aux niveaux national et local. Elles soulignent qu'elles attendent de toute révision de la Constitution qu'elle garantisse les droits des femmes et l'évolution de leur rôle et de leur statut. Les Syriennes ont beaucoup à apporter, et le pays doit tirer pleinement parti de cette capacité collective.

Je voudrais également souligner que l'appel à la justice, à l'application du principe de responsabilité et aux réparations est fortement relayé par différentes composantes de la société, et qu'il s'agit d'une garantie nécessaire et fondamentale d'une paix durable et de la cohésion sociale. Il s'agit évidemment d'un processus de longue haleine, mais des mesures concrètes doivent être prises dans l'immédiat, notamment en donnant aux organisations spécialisées, tant locales qu'internationales, les accès et les autorisations nécessaires pour entreprendre le travail de collecte et de préservation d'informations. Les Syriens ont accompli un travail important sur ces questions pendant des années, et il convient d'y faire fond et de l'exploiter au mieux, tout comme le travail accompli par l'ONU, notamment le Mécanisme international, impartial et indépendant chargé de faciliter les enquêtes sur les violations les plus graves du droit international commises en République arabe syrienne depuis mars 2011 et d'aider à juger les personnes qui en sont responsables, la Commission d'enquête internationale indépendante sur la République arabe syrienne et la nouvelle Institution indépendante chargée de la question des personnes disparues en Syrie, qui ont tous un rôle fondamental à jouer aujourd'hui.

Les points que je viens de présenter font l'objet d'un consensus parmi un large éventail de Syriennes et de Syriens, qu'il s'agisse de militants de la société civile, de femmes ou de forces politiques. Je prends bonne note du fait que les dirigeants des autorités intérimaires ont évoqué la nécessité de garantir l'inclusion, y compris la participation de différentes composantes, en plus de la nécessité de rédiger une nouvelle constitution et d'organiser des élections. Par conséquent, les possibilités de jeter les bases d'une paix et d'une stabilité durables en Syrie sont immenses. Toutefois, les faux pas et les occasions manquées risquent de compromettre l'avenir de la Syrie et de semer les graines de l'instabilité. Mais je pense qu'un terrain d'entente peut facilement être trouvé sur ces questions dans le cadre d'un dialogue avec les autorités intérimaires, et qu'il existe des compétences et un soutien réels qui peuvent être mis à profit pour appuyer un processus dirigé par les Syriens.

Je suis également convaincu qu'œuvrer en faveur d'une transition politique inclusive est le moyen le plus efficace d'inspirer la confiance et de faire en sorte que la Syrie reçoive rapidement l'appui économique dont elle a désespérément besoin, ce qui implique de faciliter la levée des sanctions, de prendre des mesures appropriées concernant les désignations et d'accorder un financement important, y compris pour les efforts de reconstruction. Je me suis attaché, tant de manière informelle que formelle, à faire le point de la situation avec les autorités intérimaires au sujet de la transition et de toutes les questions connexes, dans un esprit d'ouverture et de partenariat, et je pense que cela revêt la plus haute importance. Afin d'apporter toute

la coopération et tout l'appui nécessaires, nous avons déjà entrepris de renforcer la présence et les compétences de notre mission politique à Damas. Par ailleurs, les organismes des Nations Unies entendent appliquer le principe de l'unité de l'action dans tous les domaines où un appui à une transition crédible et inclusive serait nécessaire. L'Envoyée spéciale adjointe Rochdi et de nombreux membres de notre équipe se trouvent en Syrie pour assurer le suivi et mener d'autres activités de sensibilisation auprès d'un large éventail de Syriennes et de Syriens, et j'espère pouvoir retourner à Damas le plus tôt possible.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie M. Pedersen de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Fletcher.

**M. Fletcher** (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial Pedersen.

Les dernières semaines ont été moins agitées que celles qui ont précédé notre dernière discussion (voir S/PV.9817), mais l'ampleur de la crise humanitaire reste toujours aussi importante. Après avoir présenté mon exposé au Conseil depuis Damas, je me suis rendu à Homs, Alep et Edleb où je me suis entretenu avec des civils et des travailleurs humanitaires syriens. Comme l'a souligné l'Envoyé spécial Pedersen, nous devons saisir l'occasion qui se présente à nous. Ces visites ont mis en évidence trois problèmes humanitaires majeurs auxquels la population syrienne et nous-mêmes sommes confrontés.

Le premier est la nécessité de préserver et de reconstruire les services essentiels. Les services de santé, déjà fragilisés par des années de conflit, ont fait l'objet de nouvelles fermetures ou réductions, alors que près de 15 millions de personnes ont besoin d'une aide humanitaire en matière de santé. L'accès à l'eau a été limité, notamment en raison des combats qui ont lieu au barrage de Tehrine, à l'est d'Alep, perturbant l'approvisionnement en eau et en électricité de plus de 400 000 personnes. Par ailleurs, près de 13 millions de personnes sont toujours confrontées à une insécurité alimentaire aiguë, alors que le Programme alimentaire mondial (PAM) a été contraint de réduire l'aide alimentaire de 80 % au cours des deux dernières années, en raison de financements insuffisants. Les pénuries de nourriture, d'eau et d'électricité sont exacerbées par le manque de carburant et de liquidités.

Une deuxième priorité est la protection des civils. Si de nombreuses personnes qui ont dû quitter leur foyer en novembre et décembre sont rentrées chez elles, plus de 620 000 personnes sont toujours déplacées, alors que les rigueurs de l'hiver commencent à s'abattre sur de nombreuses régions du pays. Ce chiffre s'ajoute aux plus de 7 millions de personnes déjà déplacées. Rien que dans le nord-ouest, 2 millions de personnes se trouvent encore dans des camps et des sites informels. À Edleb, j'ai rencontré certains de ces civils au camp de Tajmo Allij. La plupart d'entre eux souhaitent rentrer chez eux, mais invoquent le manque de services adéquats et les dommages causés aux infrastructures, ainsi que les munitions non explosées. Et à Alep, j'ai rencontré des enfants blessés par l'héritage mortel du conflit. Depuis fin novembre, nos partenaires ont recensé plus de 100 sites contaminés à Alep, Edleb, Hama et Lattaquié. Pendant ce temps, des frappes aériennes ont tué des civils et endommagé des infrastructures civiles, et dans le sud, les incursions israéliennes ont contraint les civils, y compris les enfants, les blessés et les résidents, à évacuer certaines régions de la province de Qouneïtra.

Une troisième priorité, et un troisième risque, est la menace d'une marginalisation des femmes et des filles. Tout au long de ma visite, j'ai été frappé par leur détermination à contribuer à l'avenir de la Syrie. Rayan, une fille d'Alep âgée de 12 ans, qui a perdu une jambe à cause de munitions non explosées, espère devenir médecin. Zainab, dont le mari a été détenu à la prison de Sednaya pendant des années et qui a reçu son acte de décès le matin même de notre rencontre, souhaite voir ses enfants terminer leurs études. Jamila, qui élève seule ses quatre enfants, souhaite obtenir un

diplôme universitaire. L'avenir de la Syrie dépend de femmes comme Rayan, Zainab et Jamila. Leur voix doit être entendue en cette période critique.

Dès lors que les conditions de sécurité se sont stabilisées, nous avons pu reprendre nos opérations humanitaires à une échelle beaucoup plus importante. En décembre, nous avons envoyé 298 camions d'aide via les points de passage frontaliers avec la Türkiye, soit autant qu'au cours des six mois précédents. L'Organisation mondiale de la Santé a apporté son soutien à un pont aérien humanitaire mis en place par l'Union européenne, qui a permis d'acheminer 50 tonnes de fournitures dans le nord de la Syrie. Dans le nord-est, une campagne de vaccination contre le choléra est en cours dans le camp de Hol. L'UNICEF et ses partenaires ont pris la tête des travaux visant à remettre en état de fonctionnement le barrage de Tehrine et à réhabiliter d'autres sources d'approvisionnement en eau, notamment la station de pompage d'Aïn el-Beïda. Le PAM et ses partenaires ont fourni du pain à plus de 2,5 millions de personnes. Les enfants et les mères reçoivent un traitement contre la malnutrition. Mais nous devons faire plus. Ce mois-ci, nous procéderons à une évaluation rapide des besoins dans l'ensemble du pays. Nous adaptons également nos structures de coordination au nouveau contexte opérationnel.

Comme toujours, j'ai trois demandes à adresser au Conseil de sécurité.

Premièrement, je demande au Conseil d'apporter son appui en ce qui concerne les garanties fermes que j'ai reçues des autorités intérimaires, à savoir que le droit humanitaire international sera respecté, que les civils seront protégés et que les organisations humanitaires seront autorisées à mener leurs activités en toute liberté. Nous continuons de collaborer avec les autorités intérimaires pour mettre en place de nouvelles méthodes de travail, notamment de nouvelles procédures d'enregistrement des organisations non gouvernementales. Nous entretenons des échanges quotidiens sur les aspects pratiques, et j'estime que ce partenariat est sérieux et sincère. Cependant, les conditions de sécurité, en particulier à Alep, Deir el-Zor, Lattaquié et Tartous, restent problématiques. Des vols et des pillages occasionnels ont entravé l'appui à la vaccination à Homs et l'approvisionnement en insuline à Hama, et il reste manifestement des lacunes en matière de capacités.

Ma deuxième demande porte, comme toujours, sur les financements, y compris pour le soutien à long terme dont la Syrie a besoin. Notre plan humanitaire n'est financé qu'à hauteur d'un tiers. Aujourd'hui, j'ai alloué 8 millions de dollars supplémentaires du Fonds central pour les interventions d'urgence, portant à 20 millions de dollars le montant total affecté aux opérations humanitaires en Syrie, en appui à leur intensification rapide. Nous nous félicitons des récentes annonces d'aide au profit de la Syrie, y compris, et c'est important, de la part de pays de la région. L'ONU et ses partenaires encouragent les donateurs à coordonner leurs efforts encore plus étroitement afin que cet appui puisse, collectivement, bénéficier le plus largement possible à la population de tout le pays.

Troisièmement, j'appelle à garantir la fluidité des flux d'aide à destination de la Syrie et dans tout le pays. Cela signifie que les sanctions ne doivent pas entraver l'aide humanitaire. L'annonce par les États-Unis de l'octroi d'une nouvelle licence générale couvrant les transactions avec les institutions gouvernementales syriennes est un signe positif.

Cela signifie également qu'il faut apporter un appui aux voisins de la Syrie, qui doivent eux-mêmes soutenir la Syrie. Après ma visite en Syrie, j'ai participé à des discussions d'ordre pratique avec les autorités turques, libanaises et jordaniennes. Les opérations se poursuivent à grande échelle en utilisant les points de passage de la frontière avec la Türkiye, mais les déplacements à travers les lignes de front restent difficiles dans le nord-est de la Syrie. Les procédures existantes, y compris pour la circulation des travailleurs humanitaires, ont été rétablies au point de passage de la

frontière avec le Liban. Le point de passage de Jaber-Nassib avec la Jordanie est lui aussi opérationnel, bien que les procédures pour les déplacements des acteurs humanitaires soient encore en cours de clarification. Nous travaillons avec les autorités intérimaires de Damas pour définir rapidement des procédures claires concernant ce point de passage et les ports maritimes. Nous testons également un acheminement de l'aide passant par l'Iraq pour compléter les mouvements existants des organisations non gouvernementales partenaires.

Il est primordial que le Conseil et la communauté internationale reste mobilisés en cette période de transition difficile. Nous devons agir de toute urgence et avec vigueur. Avant tout – et j'appuie pleinement les efforts de l'Envoyé spécial Pedersen à cet égard –, il faut que la transition politique se fasse pacifiquement afin de contribuer à réduire les besoins humanitaires. Nous devons nous tenir aux côtés du peuple syrien en ce moment. L'opération humanitaire peut avoir d'importantes retombées si nous lui apportons notre appui avec sérieux, courage et détermination.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie M. Fletcher de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

**M<sup>me</sup> Shea** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial Pedersen et le Secrétaire général adjoint Fletcher de leurs exposés.

Comme nous l'avons clairement indiqué, les États-Unis soutiennent un processus politique dirigé et contrôlé par les Syriens, dans l'esprit de la résolution 2254 (2015). Ce processus doit aboutir à la mise en place d'un gouvernement inclusif et représentatif qui respecte pleinement les droits humains et les libertés fondamentales de tous les Syriens, y compris les femmes et les diverses communautés syriennes.

Le processus de transition et le futur gouvernement syrien doivent également veiller à ce que tous les éléments restants du programme d'armes chimiques soient identifiés, sécurisés et détruits en toute sécurité, sous vérification internationale. Nous sommes encouragés par les efforts de coopération déployés jusqu'à présent et nous appelons les acteurs concernés en Syrie à continuer de travailler avec l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC), l'ONU et d'autres partenaires étatiques et non étatiques afin de tracer la voie vers l'élimination complète et vérifiable de tous les éléments restants du programme d'armes chimiques. Nous soulignons qu'il importe d'identifier des points de contact syriens qui travailleront avec l'OIAC à la mise en œuvre de ce plan et fourniront les garanties de sécurité et de sûreté nécessaires au personnel de l'OIAC pour qu'il puisse mener à bien son travail de vérification.

Il est également capital que les acteurs en Syrie autorisent l'accès des entités des Nations Unies, d'autres organisations internationales et de la société civile pour qu'elles puissent préserver la documentation, protéger les charniers et les prisons, et aider les détenus libérés et les familles des personnes dont le sort reste inconnu.

Comme nous l'avons indiqué précédemment, nous nous jugeons encourageante la visite du Mécanisme international, impartial et indépendant en Syrie et saluons l'annonce de la nomination de la nouvelle cheffe de l'Institution indépendante chargée de la question des personnes disparues en République arabe syrienne. Nous appelons les entités intérimaires à travailler en étroite collaboration avec ces institutions et les partenaires de la société civile. Nous exhortons en outre les entités intérimaires syriennes à prévenir les actes de vengeance individuels et à œuvrer en partenariat avec le Mécanisme international, impartial et indépendant pour recenser les moyens de garantir l'application du principe de responsabilité.

Les États-Unis se félicitent des messages positifs émanant de Hay'at Tahrir el-Cham, mais attendent à terme des avancées en actes et pas simplement en paroles.

Nous attendons des mesures et des propos qui laissent entendre une réflexion sur les politiques à mener et donnent la priorité au bien-être du peuple syrien.

Cette semaine, les États-Unis ont délivré la licence générale 24 afin d'étendre les autorisations pour les activités et les transactions en Syrie après les événements du 8 décembre 2024. L'octroi de la licence générale traduit notre volonté d'éviter que les sanctions imposées par les États-Unis n'entravent les activités visant à répondre aux besoins humains fondamentaux, y compris la fourniture de services publics ou d'aide humanitaire. Cette autorisation est valable pour une durée de six mois et les États-Unis continueront de suivre l'évolution de la situation sur le terrain.

Les États-Unis sont déterminés à aider les Syriens à forger un nouvel avenir pour et par leur peuple en cette période extraordinaire. Il est primordial que tous les acteurs extérieurs gardent à l'esprit la nécessité de préserver la stabilité en Syrie. La Syrie ne doit pas servir de plateforme pour promouvoir les intérêts d'autres pays aux dépens du peuple syrien. Les entités syriennes intérimaires doivent veiller à ce que le pays ne constitue pas une menace pour ses voisins, ne serve pas de base au terrorisme et ne donne pas refuge à des groupes tels que Daech. Dans le nord-est de la Syrie, le maintien de la sécurité des centres de détention et des camps de personnes déplacées, ainsi que le rapatriement des ressortissants étrangers restent indispensables pour prévenir la résurgence de Daech et promouvoir la stabilité dans la région. Nous nous réjouissons à la perspective de contribuer à assurer un avenir meilleur au peuple syrien, qui a désespérément besoin de notre soutien, et d'aider la Syrie à retrouver la place qui lui revient dans la région et sur la scène internationale.

**M. Nebenzia** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions l'Envoyé spécial Pedersen et le Chef du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, Tom Fletcher, de leurs exposés sur la situation en République arabe syrienne, dont l'évolution est suivie de près par l'ensemble de la communauté internationale.

Le peuple syrien frère et ami, que nous avons toujours soutenu, traverse une nouvelle étape de son histoire. Pour l'instant, il est difficile d'évaluer clairement les processus qui se déroulent sur le territoire syrien. Ils sont souvent extrêmement contradictoires.

Les principales institutions de l'État et les entreprises d'importance vitale n'ont pas encore repris leurs travaux. On ne sait pas comment sera garantie l'adoption de politiques inclusives pour la future Syrie, que nous appelons tous de nos vœux. Il y a un risque relativement élevé que les hostilités s'intensifient dans de nombreuses régions du pays, en particulier à Alep, Deïr el-Zor, Homs et Qouneïtra, ainsi que dans le nord et la région au-delà de l'Euphrate. En d'autres termes, la Syrie a son lot de problèmes, et leur gravité ne doit en aucun cas être sous-estimée.

Nous tenons en particulier à souligner la menace directe que font peser sur l'intégrité territoriale de la Syrie les actions illégales d'Israël, qui mène une politique du fait accompli dans le Golan occupé. Quelque 500 kilomètres carrés de terres syriennes ont déjà été saisis. Les actions d'Israël constituent une violation flagrante des décisions juridiques internationales, y compris de nombreuses décisions du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale. Nous demandons à nos collègues du Conseil de sécurité et aux représentants du Secrétariat d'évaluer honnêtement ces événements.

Dans ces circonstances, la Syrie reste confrontée à une grave crise humanitaire, que le chef du Bureau de la coordination des affaires humanitaires nous a décrite aujourd'hui. Des millions de citoyens de ce pays qui souffrent depuis longtemps restent aux prises avec de graves pénuries alimentaires et ne bénéficient pas de soins médicaux adéquats. Cette situation est systématiquement aggravée par Washington qui, depuis plusieurs années, occupe de facto la région nord-est de la Syrie, la plus riche en ressources. Il exerce également une forte pression sur Damas au moyen des

sanctions qu'il lui impose, et encourage ses satellites à faire de même. L'économie syrienne est de ce fait soumise à d'énormes difficultés et n'est pas en mesure de faire face aux problèmes auxquels le pays est confronté.

Dans ce contexte extrêmement alarmant, les organismes humanitaires internationaux, qui ont perdu leurs principaux partenaires au sein de la Société du Croissant-Rouge arabe syrien, ont été contraints de reprendre leurs opérations de secours de zéro. Les frappes aériennes et les bombardements israéliens, conjugués à la violence endémique observée dans de nombreuses régions, font payer un lourd tribut à la population civile et perturbent les infrastructures civiles. Les informations faisant régulièrement état de la mise hors service d'infrastructures d'importance vitale sont inquiétantes. Plus de 400 000 personnes dans les banlieues de Manbej et de Kobané sont privées d'eau et d'électricité depuis que la centrale hydroélectrique de Techrine a cessé de fonctionner. Les réseaux électriques et les routes ont été détruits dans le sud d'Edleb et le nord de Hama. Les hôpitaux et les centres de soins médicaux primaires du pays sont débordés.

Cela étant, selon nous, la première tâche des nouvelles autorités syriennes est de mettre fin à l'effusion de sang dans le pays. Les faits actuels ne contribuent pas à la stabilité et, au cours du mois dernier, ils ont forcé des centaines de milliers de Syriens ordinaires à fuir leurs foyers. Ces personnes connaissent de grandes difficultés, nombre d'entre elles n'ayant pas accès à l'eau potable, à l'assainissement et aux produits d'hygiène de base. Il faut une amélioration rapide et fondamentale de la situation, comme le souhaite l'écrasante majorité des Syriens.

Nous comprenons tous que les nouvelles autorités ont un long chemin à parcourir pour remédier à la situation socioéconomique catastrophique et pour mettre en place des institutions publiques fonctionnant efficacement. Pour ce faire, ils auront certainement besoin du soutien de la communauté internationale. C'est là, à notre avis, que le Conseil de sécurité doit concentrer ses efforts. Sans une aide extérieure fondée sur les principes d'humanité et d'impartialité, les Syriens ne pourront tout simplement pas surmonter les épreuves auxquelles ils sont confrontés. Il est impératif que l'aide soit fournie à tous les Syriens dans l'ensemble du pays, sans politisation, discrimination ni conditions préalables.

Nous trouvons regrettable que les donateurs occidentaux n'honorent pas leurs promesses, puisque seul un tiers du plan humanitaire pour 2024 est financé malgré la forte augmentation des besoins, qui sont déjà immenses. En outre, ils n'ont pas assoupli les sanctions unilatérales illégales qui exacerbent les souffrances de la population civile. Il est également important de comprendre que ce qui s'est passé en Syrie ne s'est pas produit dans le vide, mais dans le contexte d'une escalade continue et sans précédent de la violence dans la région, qui a commencé à Gaza et s'est étendue à la Cisjordanie, au Liban, à la Syrie et au Yémen. La rhétorique extrêmement dangereuse et provocatrice contre Téhéran n'a pas non plus diminué. Selon nous, la responsabilité en incombe particulièrement aux États-Unis, qui ont bloqué toutes les décisions relatives à un cessez-le-feu à Gaza afin que Jérusalem-Ouest ne soit pas empêché de poursuivre son opération militaire dans cette région. Nous regrettons que, à cause de Washington, le Conseil n'ait toujours pas été en mesure de remplir son mandat direct de maintien de la paix et de la sécurité.

Nous sommes tous conscients que la Syrie n'aura pas d'avenir décent s'il n'y a pas de processus politique durable. Cela étant, les dispositions clefs de la résolution 2254 (2015) sur la transition politique et la nature inclusive d'un processus politique restent tout à fait pertinentes. Les exigences contenues dans la résolution concernant le respect de la souveraineté, de l'indépendance, de l'unité et de l'intégrité territoriale de la Syrie restent d'actualité. Saper ces fondements ou chercher à les remplacer est inacceptable et aura de lourdes conséquences irréversibles pour l'avenir du pays. Nous sommes convaincus que ce sont les Syriens et les Syriens seuls qui, par le

biais d'un dialogue national inclusif, doivent décider de l'avenir de leur pays, et nous appelons tous les membres responsables de la communauté internationale à adhérer strictement à cette approche et à fournir au peuple syrien toute l'assistance dont il a besoin. Dans le même temps, toute concurrence entre les principaux acteurs extérieurs et les voisins de la Syrie est inacceptable, de même que la promotion de visées égoïstes ou d'intérêts géopolitiques dans l'arène syrienne.

Dans ce contexte, nous soutenons les efforts déployés par l'Envoyé spécial Pedersen en faveur d'une désescalade à l'échelle nationale, de la reprise du processus politique par la médiation de l'ONU et de la convocation d'une conférence internationale sur la Syrie avec un large éventail de participants. Faute de faire fond sur toutes ces démarches, la création d'une nouvelle Syrie sera vouée à l'échec. Nous espérons vivement que l'Envoyé spécial pourra veiller à ce que l'ONU ait un rôle digne de ce nom à jouer dans le règlement de la situation en Syrie, car cela servirait les intérêts à long terme du pays, du Moyen-Orient et de la communauté internationale dans son ensemble. La Russie est prête à participer à ces efforts dans l'intérêt du peuple syrien et de ses voisins. Nous avons l'intention de continuer à fournir au peuple syrien une assistance de toutes sortes, y compris par l'intermédiaire des organismes internationaux spécialisés, de fournir une aide humanitaire, de reconstruire les infrastructures sociales détruites pendant le conflit et de créer une base solide pour le retour des réfugiés syriens et des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays.

**M<sup>me</sup> Lassen** (Danemark) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial Pedersen et le Secrétaire général adjoint Fletcher de leurs exposés et de leur fort engagement sur ce dossier au cours des semaines intenses qui viennent de s'écouler.

Il y a exactement un mois, un nouveau jour s'est levé en Syrie. Le monde a assisté avec stupéfaction à la chute du régime d'Al-Assad, qui a fait naître l'espoir chez des millions de Syriens – l'espoir d'un avenir radieux et juste pour tous les Syriens, qui pourront vivre dans la liberté et la dignité, l'espoir d'un avenir dans lequel la stabilité, la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Syrie seront préservées. Le Danemark partage cet espoir et est fermement solidaire du peuple syrien, qui a souffert pendant plus d'un demi-siècle d'une dictature brutale. Cette nouvelle situation comporte de nombreuses facettes, mais je voudrais me concentrer sur quatre d'entre elles.

Premièrement, la crise humanitaire en Syrie reste extrêmement grave, comme nous l'a dit le Secrétaire général adjoint ce matin. Même si l'on signale l'arrivée d'une aide supplémentaire, les conditions climatiques hivernales conjuguées au manque criant de financement du plan d'intervention humanitaire font que des millions de Syriens ne disposent pas des moyens de base pour survivre. Le Danemark a augmenté son financement pour la Syrie et nous demandons instamment à tous les donateurs de faire de même. L'acheminement de l'aide par tous les moyens possibles doit se poursuivre et s'intensifier. L'accès humanitaire aux zones touchées par le conflit et à travers celles-ci doit également être assuré. Nous remercions la Suisse des efforts inlassables qu'elle a déployés en tant que rédactrice chargée des questions humanitaires dans ce dossier et nous assurons le Conseil de l'engagement inébranlable du Danemark à œuvrer à l'amélioration de la situation humanitaire en Syrie à l'heure où nous assumons ce rôle.

Deuxièmement, ce n'est qu'avec la justice que les profondes cicatrices de plus d'une décennie de violence commenceront à se refermer. Les images des prisons de torture et des charniers soulignent la nécessité de faire rendre des comptes pour les crimes du régime d'Al-Assad. Pendant trop longtemps, les familles des personnes disparues ont souffert de ne pas savoir où se trouvaient leurs proches. Le sort des milliers de Syriens disparus doit être établi avec certitude. Le Danemark soutient pleinement la Commission d'enquête internationale indépendante sur la République arabe syrienne, l'Institution indépendante chargée de la question des personnes disparues en République arabe syrienne et le Mécanisme international, impartial et

indépendant chargé de faciliter les enquêtes sur les violations les plus graves du droit international commises en République arabe syrienne depuis mars 2011 et d'aider à juger les personnes qui en sont responsables. Nous saluons l'appel des autorités intérimaires à rendre justice aux milliers de victimes de torture du régime d'Al-Assad et les encourageons à lancer un processus de justice transitionnelle large et inclusif. Dans l'immédiat, nous demandons instamment aux autorités intérimaires de mettre rapidement en lieu sûr toutes les preuves de crimes trouvées dans les prisons, les bureaux du Gouvernement et les archives, et de veiller à ce qu'elles puissent être conservées pour les procédures à venir. Nous saluons la première visite de la Commission d'enquête en Syrie et appelons les autorités intérimaires à coopérer avec elle.

Mon troisième point concerne la situation en matière de sécurité. Le Danemark salue les efforts entrepris pour désamorcer la violence en Syrie, notamment entre l'Armée nationale syrienne et les Forces démocratiques syriennes. La désescalade est la première étape sur la voie du dialogue politique. Le Danemark souligne aussi qu'il faut continuer de lutter contre le terrorisme. Il ne faut pas laisser les groupes terroristes tels que Daech, Al-Qaida et leurs affiliés profiter de la situation pour rebondir. Le Danemark est déterminé à combattre Daech depuis que le groupe est apparu. Nous restons vigilants pour empêcher une résurgence de ses attaques dans la région et dans le monde. Le Danemark renouvelle son plein appui à la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement (FNUOD) et rappelle qu'Israël doit se retirer de la zone de séparation. Certes, nous reconnaissons les préoccupations légitimes d'Israël en matière de sécurité, mais la FNUOD doit pouvoir se déplacer librement et exécuter son mandat sans entrave. Nous exhortons toutes les parties à s'acquitter de leurs obligations à cet égard. Notre objectif primordial doit être une Syrie sûre et sécurisée. Dans cette optique, nous devons renforcer durablement notre appui de long terme au relèvement rapide. Cela pourrait contribuer à consolider et étendre les acquis sécuritaires et ouvrir une nouvelle ère, celle d'une Syrie sûre dans laquelle ceux qui choisissent de rentrer chez eux reçoivent l'appui dont ils ont besoin.

À cette jonction critique pour la Syrie, un processus politique inclusif doit être une priorité pour nous tous. Le Danemark est tout à fait favorable à un processus politique dirigé et contrôlé par les Syriens, dans l'esprit de la résolution 2254 (2015). Il est impératif que le Conseil reste uni à cet égard. Il va sans dire qu'une paix inclusive mène à une paix durable. Le processus politique doit mobiliser toutes les composantes de la société syrienne. Les Syriennes, en particulier, doivent être associées aux négociations où sera configuré l'avenir du pays. Il ne s'agit pas uniquement d'agir comme il convient mais d'agir intelligemment, d'autant que, comme l'a dit l'Envoyé spécial ce matin, les Syriennes ont beaucoup à apporter. De même, nous demandons que les jeunes et les minorités soient représentés. Le Danemark appuie pleinement l'action de l'Envoyé spécial Pedersen et se rallie à son appel à un dialogue politique inclusif. Nous encourageons les autorités intérimaires à tenir compte de cet appel et les engageons à présenter une feuille de route claire, qui énonce une transition crédible et inclusive prévoyant le renforcement des institutions et la rédaction, ancrée dans un vaste dialogue national, d'une nouvelle constitution.

Pour terminer, les difficultés qui attendent la Syrie sont immenses et interconnectées, mais elles ne sont pas insurmontables. Les événements récents ont créé une rare occasion de paix dans un pays qui a enduré beaucoup trop de violence pendant beaucoup trop longtemps. Les 13 années qui viennent de s'écouler étaient bouleversantes, mais un nouveau départ peut désormais être envisagé. Il incombe à tous les acteurs, Conseil de sécurité compris, de saisir cette occasion. C'est une chance qu'on ne peut tout simplement pas laisser passer. Le Danemark est résolu à œuvrer dans ce sens, en appuyant un processus politique dirigé par les Syriens, qui associe toutes les composantes de la société syrienne et ouvre la voie à un avenir pacifique et stable pour la population syrienne tout entière.

**M. Hwang** (République de Corée) (*parle en anglais*) : Je remercie également l'Envoyé spécial Pedersen et le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, M. Tom Fletcher, de leurs exposés opportuns et de leurs efforts inlassables et dévoués.

Les choix, petits ou grands, que nous faisons aujourd'hui détermineront la trajectoire de la Syrie pour les décennies à venir. Il est donc essentiel de voir plus loin que la crise en cours et de prendre des décisions qui résisteront à l'épreuve du temps.

À cet égard, je voudrais faire les observations suivantes.

Premièrement, les hostilités doivent cesser dans tout le pays à mesure que la Syrie émerge de 14 années d'un effroyable conflit. Il est crucial qu'aucune partie ne ravive les hostilités ou n'attise les tensions pour servir des intérêts étriqués ou à courte vue. Dans ce contexte, l'avancée des Forces de défense israéliennes (FDI) au-delà de la zone tampon démilitarisée et l'ordre que leur a donné le Premier Ministre israélien de rester au Mont Hermon, jusqu'à fin 2025 au moins, sont préoccupants. Ils signent la première occupation nouvelle de territoire syrien depuis les années 1970. Il s'agit d'une violation explicite de l'Accord de 1974 et d'une entrave manifeste au mandat de la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement. En outre, le Gouvernement intérimaire syrien qui, en cette période critique, s'efforce d'asseoir sa légitimité, se retrouve en position difficile. Ces actions d'Israël contre la Syrie doivent cesser le plus tôt possible. La situation dans le nord de la Syrie, où les Forces démocratiques syriennes (FDS) et l'Armée nationale syrienne continuent de combattre, est tout aussi préoccupante car elle compromet les perspectives d'une transition pacifique et inclusive, tout en ouvrant une brèche qui permet à Daech de manœuvrer pour se reconstituer et recruter. Nous engageons les acteurs internationaux à user de leur influence sur les parties pour qu'elles mettent immédiatement fin à la violence et s'emploient à trouver une solution constructive et mutuellement acceptable.

Deuxièmement, tous les acteurs concernés sur le terrain doivent en priorité agir pour contrecarrer la résurgence de Daech. Les spécialistes, dont l'Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions qui appuie le Comité faisant suite aux résolutions 1267 (1999), 1989 (2011) et 2253 (2015) concernant l'État islamique d'Iraq et du Levant (Daech), Al-Qaida et les personnes, groupes, entreprises et entités qui leur sont associés, ont mis plusieurs fois en garde contre cette menace l'an dernier, avertissements qui semblent être restés lettre morte. Les installations des FDS et de l'armée syrienne ont été régulièrement attaquées au cours du mois écoulé, ce qui a affaibli leur capacité à contenir Daech. Entre-temps, selon certaines informations, la résurgence de Daech en Syrie aurait renforcé la coordination avec ses agents internationaux au-delà de ses frontières. La première priorité de toutes les parties concernées doit être de mettre un coup d'arrêt à cette menace transfrontière.

Troisièmement, nous exhortons le Gouvernement intérimaire à aligner ses efforts de transition sur la résolution 2254 (2015), qui reste au fondement d'une transition pacifique et inclusive en Syrie. L'effondrement du régime d'Al-Assad ne signifie pas en soi que la résolution est appliquée. Il marque un simple point de départ. Les objectifs principaux de la résolution 2254 (2015) – un gouvernement de transition inclusif, une nouvelle constitution et des élections libres et régulières auxquelles participent tous les Syriens – ne sont pas atteints. Nous espérons que ces objectifs convenus guideront les actions des Syriens et des autres parties à l'avenir.

Quatrièmement, la communauté internationale doit d'urgence redoubler d'efforts pour soulager les difficultés humanitaires et économiques de la Syrie dans une perspective de long terme. À cet égard, nous réaffirmons appuyer la stratégie de relèvement rapide annoncée l'an dernier par le Bureau de la coordination des affaires

humanitaires. Nous saluons également l'octroi récent à la Syrie, par les États-Unis, d'une licence générale qui contribuera à atténuer les problèmes économiques du pays.

Par ailleurs, même si, depuis peu, l'aide a augmenté et les opérations transfrontières se déroulent sans entrave, à l'économie sinistrée et aux infrastructures dévastées de la Syrie se greffe désormais le retour de déplacés et de réfugiés. Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés ayant appelé tous les États à respecter en tout temps le principe de non-refoulement, nous espérons que la mobilisation accrue de la communauté internationale dans les efforts de relèvement rapide jettera des bases propices au retour volontaire des réfugiés syriens, en toute sécurité.

Pour terminer, la République de Corée réaffirme que l'ONU joue un rôle important dans la facilitation d'un processus politique inclusif et dirigé par les Syriens. Nous sommes impatients que le dialogue national qui sera organisé en temps voulu par le Gouvernement intérimaire soit couronné de succès.

**M. Fu Cong** (Chine) (*parle en chinois*) : Je tiens avant tout à remercier de leurs exposés l'Envoyé spécial Pedersen et le Secrétaire général adjoint Fletcher. La Syrie traverse actuellement une période critique et semée de considérables embûches. La communauté internationale doit renforcer sa solidarité et mener des actions concertées pour accompagner la Syrie et l'aider à parvenir à la stabilité et au développement.

Je ferai quatre observations.

Premièrement, la Chine est favorable à un processus politique dirigé et contrôlé par les Syriens, conformément à l'esprit de la résolution 2254 (2015) et aux principes qui y sont énoncés. La communauté internationale doit effectivement respecter le droit de la Syrie de suivre une voie de développement conforme à ses circonstances nationales et laisser le peuple syrien décider comme il l'entend de l'avenir du pays. La Chine note que la conférence de dialogue national prévue le 5 janvier a été reportée. Nous attendons des parties syriennes qu'elles entament un processus de règlement politique ouvert et sans exclusive, dans l'intérêt à long terme du pays et de son peuple. La Chine est favorable à ce que l'ONU et l'Envoyé spécial Pedersen jouent un rôle plus important dans ce processus.

Deuxièmement, indépendamment de l'évolution de la situation en Syrie, il ne faut pas déroger au principe de tolérance zéro vis-à-vis du terrorisme. Le Conseil a récemment publié une déclaration à la presse sur la situation en Syrie (SC/15943), indiquant clairement que tous les États doivent lutter contre toutes les organisations terroristes inscrites sur les listes du Conseil et refuser de donner refuge aux terroristes. La Chine est gravement préoccupée par les informations selon lesquelles l'armée syrienne aurait récemment nommé à des postes de responsabilité plusieurs combattants terroristes étrangers, dont le chef d'une organisation terroriste inscrite sur la liste du Conseil de sécurité, à savoir le Parti islamique du Turkestan, également connu sous le nom de Mouvement islamique du Turkestan oriental. Nous appelons la Syrie à s'acquitter de ses obligations en matière de lutte contre le terrorisme et à veiller à ce qu'aucune force terroriste n'utilise son territoire pour menacer la sécurité d'autres pays.

Troisièmement, la Syrie est l'un des pays où la situation humanitaire est la plus grave, avec plus de 16 millions de personnes en situation de détresse. En outre, les sanctions unilatérales illégales prolongées ont aggravé les souffrances du peuple syrien. La communauté internationale doit accroître son aide à la Syrie. L'ONU doit jouer un rôle de coordination, accélérer la mise en œuvre des projets humanitaires et donner la priorité aux besoins de la population afin de lui permettre de survivre à l'hiver. Toutes les parties en Syrie doivent respecter le droit international humanitaire, coopérer activement aux opérations humanitaires et garantir l'accès humanitaire et la sécurité du personnel humanitaire.

Quatrièmement, le plateau du Golan est reconnu internationalement comme un territoire syrien occupé. La résolution 497 (1981) définit le statut juridique de la région du Golan, et précise que l'occupation israélienne du Golan syrien est nulle et non avenue. La Chine réaffirme que la souveraineté, l'indépendance, l'unité et l'intégrité territoriale de la Syrie doivent être respectées, que les résolutions du Conseil sur le Golan doivent être mises en œuvre et que l'Accord de 1974 sur le dégagement des forces israéliennes et syriennes doit être appliqué.

Pour terminer, je réaffirme que la Chine suit depuis longtemps une politique d'amitié et de coopération avec la Syrie et qu'elle ne s'est jamais ingérée dans les affaires intérieures de ce pays. Nous sommes prêts à continuer de collaborer avec la communauté internationale pour promouvoir une transition sans heurts en Syrie et lui permettre de s'engager progressivement sur la voie d'un développement pacifique.

**M. Žbogar** (Slovénie) (*parle en anglais*) : Je tiens à mon tour à remercier l'Envoyé spécial Pedersen et le Secrétaire général adjoint Fletcher de leurs exposés aujourd'hui.

Les images de Syriens célébrant le début d'un nouveau chapitre de l'histoire de leur pays nous remplissent d'espoir. Il faut toutefois être clair : les blessures sont profondes et les enjeux restent extrêmement élevés, comme nous l'a dit aujourd'hui l'Envoyé spécial. Il reste encore beaucoup à faire, et chaque avancée est capitale. Il n'est jamais facile d'instaurer la paix, elle doit se construire avec soin.

Qu'il me soit permis de présenter quelques-unes de nos réflexions sur l'avenir de la Syrie.

Premièrement, l'avenir de la Syrie doit être inclusif. Il doit être fondé sur un processus politique totalement inclusif, dirigé et contrôlé par les Syriens, conformément aux principes clefs énoncés dans la résolution 2254 (2015). Tous les Syriens doivent avoir la possibilité de faire entendre leur voix et d'être écoutés. Cette nouvelle Syrie doit être pour tous les Syriens. Nous appelons donc de nos vœux un processus politique facilité par l'ONU et débouchant sur une gouvernance crédible, inclusive et non sectaire. Nous continuons d'appeler à la participation pleine, égale, véritable et en toute sécurité des femmes et des groupes minoritaires aux processus de paix et de sécurité et à la prise de décisions à tous les niveaux.

Deuxièmement, l'avenir de la Syrie doit être sûr et sécurisé, car des poches de violence et de conflit persistent. Nous appelons au plein respect du droit international, y compris le droit international humanitaire et le droit international des droits de l'homme. Cela inclut toutes les opérations de maintien de l'ordre. Les combats qui se déroulent encore dans le nord de la Syrie doivent cesser. Nous avons besoin d'une solution qui protège la sûreté de chacun, y compris notre sûreté collective dans la lutte contre Daech. La Syrie ne doit pas être utilisée comme base pour le terrorisme. Les stocks d'armes chimiques encore présents en Syrie doivent être sécurisés et détruits en toute sécurité. Il en va de même pour les restes explosifs de guerre, qui représentent toujours un grand danger pour les vies humaines et les moyens de subsistance, y compris la sécurité alimentaire.

La souveraineté, l'indépendance, l'intégrité territoriale et l'unité de la Syrie doivent être respectées. Nous restons vivement préoccupés par la situation dans la zone de séparation. L'Accord de 1974 sur le dégagement des forces israéliennes et syriennes doit être mis en œuvre dans son intégralité.

Enfin, l'avenir de la Syrie doit être fondé sur la protection. Les civils, les infrastructures critiques et les installations humanitaires doivent être protégés, et un accès sans entrave à l'aide humanitaire doit être garanti. Il est indispensable de créer les conditions d'une vie sûre et digne pour tous. Nous nous félicitons de l'augmentation de l'aide dans les régions où les conditions le permettent. Nous nous associons aux

appels en faveur d'un appui international supplémentaire aux efforts de l'ONU et des organisations humanitaires.

Nous appelons également au respect et à la protection des droits humains, en particulier ceux des femmes, des filles et des minorités. Compte tenu du nombre élevé de personnes détenues, enlevées ou portées disparues, il est crucial que tous les Syriens sachent ce qu'il est advenu de leurs proches. Les réponses apportées aux familles des personnes portées disparues leur permettront de tourner la page et faciliteront la réconciliation à l'échelle de la société.

Un autre élément fondamental d'une paix durable est l'application du principe de responsabilité. Nous nous félicitons des visites effectuées récemment dans le pays par la Commission d'enquête internationale indépendante sur la République arabe syrienne et le Mécanisme international, impartial et indépendant chargé de faciliter les enquêtes sur les violations les plus graves du droit international commises en République arabe syrienne depuis mars 2011 et d'aider à juger les personnes qui en sont responsables, et nous appelons tous les acteurs concernés à coopérer pleinement avec ces institutions. Nous soulignons également qu'il importe de préserver les éléments de preuve, y compris les dossiers physiques et numériques des anciens centres de détention, et de protéger les sites d'inhumation, les cimetières et les morgues.

Des possibilités se profilent à l'horizon, alors que le processus qui façonnera une nouvelle Syrie commence enfin à se mettre en place. Nous ressentons une vague d'optimisme et nous nous réjouissons des signes encourageants envoyés par les autorités intérimaires. Toutefois, si les déclarations peuvent sembler prometteuses, leur véritable valeur réside dans les actions qui suivront.

**M. Alfaro de Alba** (Panama) (*parle en espagnol*) : Ma délégation remercie la présidence du Conseil de sécurité d'avoir convoqué cette séance, ainsi que M. Tom Fletcher, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, et M. Geir Pedersen, Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, de leurs exposés précieux et instructifs.

Le Panama exprime sa préoccupation face à la situation complexe et en constante évolution en Syrie, et prend note des derniers faits survenus sur le terrain, notamment en ce qui concerne le processus de dialogue. Nous rappelons qu'il est urgent de mettre fin aux hostilités et soulignons que la stabilité en Syrie est indispensable pour garantir la sécurité et la paix dans l'ensemble de la région.

Le Panama appuie les efforts déployés par l'Envoyé spécial Pedersen et soutient fermement une transition politique pacifique dirigée par le peuple syrien, fondée sur les principes d'inclusion et de transparence, et conduisant à une nouvelle constitution et à des élections libres, transparentes et régulières.

Nous soulignons qu'il importe de mettre efficacement en œuvre la résolution 2254 (2015), et surtout de respecter son esprit et ses principes, en vue de parvenir à la réconciliation politique, à la stabilité et à la paix en Syrie. Une paix durable en Syrie ne sera possible que si elle repose sur une approche qui reflète les aspirations et la diversité de son peuple, en respectant les traditions culturelles, religieuses et ethniques qui constituent le tissu social du pays, en reconnaissant et en garantissant les droits des femmes et des filles et leur rôle dans le maintien de la paix et le processus de reconstruction après le conflit, et en veillant à ce que toutes les communautés participent à la construction de leur avenir.

Le Panama réaffirme que la protection des civils doit être au centre de tout effort visant à régler le conflit en Syrie. Nous exhortons toutes les parties concernées à respecter les obligations qui leur incombent en vertu du droit international humanitaire, en garantissant la protection des civils contre les répercussions du conflit.

Un accès sans restriction à l'aide humanitaire est indispensable pour répondre aux besoins urgents de millions de Syriennes et de Syriens touchés par le conflit. La réconciliation et la reconstruction en Syrie ne seront possibles que si la priorité est donnée aux besoins de tous les civils.

Nous sommes préoccupés par la situation instable qui règne dans la zone d'opérations de la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement (FNUOD), comme le Secrétaire général l'a indiqué dans son rapport du 2 décembre 2024 (S/2024/875). Le Panama appuie l'Accord sur le dégageant des forces israéliennes et syriennes de 1974 et sa pleine mise en œuvre, et appelle toutes les parties à respecter l'Accord et à s'abstenir de toute activité susceptible de compromettre la sécurité des Casques bleus.

Le Panama souligne qu'il importe, pour la paix et la sécurité internationales, de prévenir l'acquisition par des acteurs non étatiques d'armes de destruction massive. Nous considérons la Convention sur les armes chimiques comme un pilier fondamental des efforts déployés au niveau mondial pour garantir la sécurité collective. C'est pourquoi nous appuyons pleinement l'action du Secrétariat technique de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques et soulignons qu'il importe de garantir les conditions de sécurité nécessaires pour permettre à l'organisation de progresser vers l'élimination totale du programme d'armes chimiques en Syrie. Le Panama réaffirme son appui aux organes spécialisés des Nations Unies pour qu'ils puissent faire des progrès dans la recherche des personnes détenues et portées disparues, ainsi que dans la collecte de preuves. Ce processus sera déterminant pour rendre justice et garantir l'application du principe de responsabilité, ce qui contribuera à consolider le processus de transition politique.

Le Panama continuera de soutenir des solutions inclusives et durables qui donnent la priorité à la stabilité régionale, à la protection des civils et au respect du droit international.

**M. Sekeris** (Grèce) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier l'Envoyé spécial Pedersen et le Secrétaire général adjoint Fletcher de leurs exposés détaillés. Leur participation à la présente séance apporte un éclairage très utile sur la question qui nous occupe.

La Grèce se félicite de la chute du régime autoritaire d'Al-Assad en Syrie. Il s'agit d'un tournant décisif pour le pays et la région. Cependant, la situation sur le terrain est instable et présente à la fois des possibilités et des risques. Les Syriennes et les Syriens, emplis d'espoir à la suite de cette évolution capitale, méritent la paix, une paix qui doit et ne peut être assurée que dans le cadre d'une transition politique sans heurts et réellement inclusive vers un gouvernement légitime, représentatif et non sectaire, fondé sur la légitimité démocratique, dans l'esprit de la résolution 2254 (2015).

Conformément aux principes qui y sont énoncés, la Grèce appuie l'unité, l'indépendance, l'intégrité territoriale et la souveraineté de la Syrie. Il ne faut ménager aucun effort pour protéger tous les civils touchés, y compris les chrétiens et toutes les minorités religieuses et tous les groupes ethniques, ainsi que pour préserver le riche patrimoine culturel et les monuments religieux de la Syrie. Pour la Grèce, il est aussi très important de garantir la sécurité et la prospérité de la communauté orthodoxe grecque historique en Syrie, qui compte également des citoyens grecs. La Syrie doit démontrer, de manière claire et concrète, qu'elle est disposée à œuvrer en faveur d'une transition harmonieuse du pouvoir, à mettre en place des institutions étatiques conformément au principe de l'inclusion et à respecter le droit international humanitaire. Les déclarations et les messages positifs de nouvelles autorités doivent s'accompagner de mesures concrètes en faveur du respect des minorités et des droits humains. Nous appuyons pleinement les efforts de l'Envoyé spécial et reprenons à

notre compte les messages qu'il a adressés à la Syrie à cet égard. La Grèce souligne l'importance d'un processus politique réellement inclusif, dirigé et contrôlé par les Syriens, libre de toute ingérence étrangère, seul moyen viable de parvenir à une cessation permanente des hostilités dans ce pays déchiré par la guerre. Dans cette optique, nous encourageons vivement la Syrie à collaborer avec l'Envoyé spécial, dans le but d'élaborer une feuille de route claire et de définir un calendrier pour un processus de transition politique et une réforme constitutionnelle, dans l'esprit de la résolution 2254 (2015).

La Grèce reste vigilante face aux risques croissants de résurgence de Daech et d'autres groupes terroristes dans le pays, y compris le risque posé par les combattants terroristes étrangers en Syrie et dans l'ensemble de la région. La Syrie doit également respecter toutes les résolutions pertinentes du Conseil relatives aux armes non conventionnelles et coopérer avec la communauté internationale, en particulier en ce qui concerne les stocks d'armes chimiques. L'une des grandes priorités doit être de faciliter le retour volontaire et en toute sécurité des réfugiés syriens dans leurs foyers, retour auquel ils aspirent depuis bien trop longtemps et qui est considéré comme une priorité par la communauté internationale. Nous appuyons pleinement les efforts déployés à cet égard par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et tous les autres organismes compétents du système des Nations Unies.

Je voudrais également exprimer notre vive inquiétude quant aux conséquences que les récents bouleversements en Syrie pourraient avoir à l'échelle régionale, et j'appelle toutes les parties à faire preuve de retenue et à respecter le droit international, ainsi que l'intégrité territoriale et la souveraineté de la Syrie. Nous appelons tous les acteurs de la région à contribuer de manière responsable et sincère aux efforts déployés par la communauté internationale en faveur de la stabilisation et de la réconciliation. Il est par ailleurs primordial que l'ensemble des acteurs régionaux s'abstiennent de tout acte susceptible de compromettre la transition politique dans le pays pour promouvoir leurs propres objectifs politiques étrangers ou nationaux.

Depuis les attaques terroristes du 7 octobre 2023, l'instabilité règne dans l'ensemble du Moyen-Orient, ce qui a eu des conséquences dévastatrices dans le monde. Comme en témoigne la visite du Premier Ministre grec à Beyrouth le 16 décembre 2024, nous sommes prêts à apporter notre appui à nos partenaires régionaux dans ce climat d'instabilité, et nous continuerons de suivre de près l'évolution de la situation régionale et ses conséquences potentielles pour les pays voisins, en particulier le Liban, la Jordanie et l'Iraq.

Enfin, la Grèce exprime son plein appui à la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement et à l'exécution de son mandat, et appelle toutes les parties à respecter l'Accord sur le désengagement de 1974 et à se conformer pleinement à ses dispositions.

Je conclurai en réaffirmant notre attachement indéfectible à la vision d'une Syrie pacifique, prospère et démocratique, et nous continuerons de contribuer à la réalisation de cette vision en nous appuyant sur les liens solides et historiques que nous entretenons avec le monde arabe et nos partenaires régionaux.

**M. Akram** (Pakistan) (*parle en anglais*) : Nous remercions l'Envoyé spécial Pedersen et le Secrétaire général adjoint Fletcher des exposés très utiles qu'ils ont présentés au Conseil de sécurité ce matin.

La Syrie est un autre pays frère du Pakistan qui a subi les ravages de divisions internes et d'interventions extérieures. Aujourd'hui, la Syrie se trouve à un tournant important de son histoire. Les récentes évolutions politiques offrent une occasion de rétablir la normalité, la stabilité et la paix dans le pays. Cependant, pour ce faire,

il faudra garantir une transition pacifique vers une nouvelle structure de gouvernance qui soit inclusive et stable et qui garantisse l'unité et l'intégrité territoriale de la Syrie.

Je voudrais formuler cinq observations.

Premièrement, le Pakistan se félicite des déclarations encourageantes faites par les dirigeants et les représentants du nouveau Gouvernement intérimaire, ainsi que des garanties qu'ils ont données. Celles-ci doivent se traduire par des politiques et être mises en œuvre dans la pratique. Il faut garantir la participation politique et une gouvernance représentative dans le cadre d'un processus dirigé et contrôlé par les Syriens, fondé sur les principes énoncés dans la résolution 2254 (2015), avec l'appui de l'Envoyé spécial et du Conseil de sécurité.

Deuxièmement, la communauté internationale et le Conseil doivent prendre des mesures pour faire face au danger du terrorisme à l'intérieur et à partir du territoire syrien, en particulier au vu de l'instabilité qui règne encore dans certaines régions du pays. Les antécédents de certains groupes et la présence signalée de combattants étrangers incitent à la prudence. La résurgence d'Al-Qaida ou de Daech et des groupes qui leur sont affiliés ne saurait être acceptée. L'Équipe de surveillance des sanctions du Comité créé par la résolution 1267 (1999) doit continuer de suivre la situation et de présenter des rapports à ce sujet. Cela pourrait également servir de base pour assouplir et, à terme, lever les sanctions liées à la Syrie. Le Conseil doit aussi essayer d'obtenir des informations objectives sur la présence présumée d'armes ou de capacités chimiques en Syrie.

Troisièmement, nous devons remédier immédiatement et sans condition à la crise humanitaire généralisée qui frappe la Syrie. Dix-sept millions de Syriens, soit plus de 70 % de la population, ont besoin d'une aide humanitaire. Plus de 13 millions de Syriens ont été déplacés, dont 7 millions à l'intérieur du pays et 6 millions à l'étranger. Les récentes escalades n'ont fait qu'accroître les besoins, avec plus d'un million de personnes déplacées en l'espace de quelques semaines. Le plan d'aide humanitaire de l'ONU, qui n'est financé qu'à 33,3 %, doit mobiliser toutes les ressources nécessaires pour répondre aux besoins urgents du peuple syrien, y compris pour le rapatriement en toute sécurité et dans la dignité des réfugiés syriens, notamment des millions d'entre eux qui se trouvent en Türkiye. Nous nous félicitons de l'intensification des opérations humanitaires menées par l'ONU, dont le Secrétaire général adjoint, M. Fletcher, nous a informés aujourd'hui.

Quatrièmement, la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Syrie doivent être rétablies. L'occupation par Israël du Golan syrien est illégale et nulle et non avenue, conformément à la résolution 497 (1981). Le Conseil doit exiger le retrait total et complet d'Israël du plateau du Golan. Nous condamnons fermement la nouvelle incursion d'Israël dans la zone de séparation créée par l'Accord de 1974 sur le dégage ment des forces israéliennes et syriennes, ainsi que ses attaques contre les soldats de la paix de la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement. Cette incursion doit cesser immédiatement et la sûreté et la sécurité des soldats de la paix de l'ONU doivent être garanties. Dans ce contexte, il est également primordial qu'Israël mette immédiatement fin à ses actions agressives à Gaza et dans l'ensemble du Moyen-Orient afin de stabiliser la situation en Syrie et dans d'autres parties de la région.

Cinquièmement, la communauté internationale doit aider les nouvelles autorités syriennes à rétablir les institutions syriennes et à mettre rapidement en œuvre des plans de reconstruction de leur pays dévasté. Les exemptions aux sanctions nécessaires doivent être accordées pour permettre cette reconstruction.

L'ONU, en particulier le Conseil de sécurité et le Secrétaire général, ont un rôle indispensable à jouer pour garantir une action efficace sur tous les aspects que j'ai mentionnés des défis auxquels sont confrontés la Syrie et son peuple fier et résilient.

**Dame Barbara Woodward** (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie tout d'abord l'Envoyé spécial Pedersen et le Secrétaire général adjoint Fletcher de leurs exposés et des efforts déployés par leurs équipes en Syrie.

Je ferai trois observations aujourd'hui.

Premièrement, cette nouvelle année qui commence, la première depuis plus d'un demi-siècle sans un membre de la famille Al-Assad au pouvoir en Syrie, marque un moment d'espoir pour l'avenir de la Syrie et du peuple syrien. Mais il n'y a pas de place pour les solutions rapides quand il s'agit de reconstruire un pays. Nous appelons donc toutes les parties concernées à saisir cette occasion d'édifier un État démocratique représentatif de la riche diversité de la Syrie, et à prendre les mesures nécessaires pour garantir la participation de toutes les composantes de la société syrienne. Nous nous félicitons du calendrier fixé par les nouvelles autorités intérimaires pour l'élaboration d'une nouvelle constitution et l'organisation d'élections et d'un dialogue national. Nous prenons note avec satisfaction des premiers échanges avec la communauté internationale et nous appelons à la poursuite de la coopération avec l'ONU tout au long de la période de transition.

Deuxièmement, comme nous l'avons entendu, il reste beaucoup à faire à court terme pour garantir la protection des civils et l'acheminement de l'aide humanitaire aux 17 millions de personnes qui en ont besoin. Nous appelons toutes les parties à cesser toute activité susceptible d'entraîner une nouvelle escalade ou de nouvelles souffrances pour la population civile et à protéger les populations vulnérables déplacées. Depuis la chute d'Al-Assad, le Royaume-Uni a versé 76 millions de dollars supplémentaires pour aider les Syriens vulnérables en Syrie et dans toute la région.

Troisièmement, la Syrie doit éliminer les armes chimiques que le régime d'Al-Assad a utilisées contre ses propres citoyens. Le moment est venu de clore une fois pour toutes le dossier des armes chimiques en Syrie. Nous saluons l'engagement pris par les autorités intérimaires de sécuriser les stocks d'armes chimiques et de collaborer de manière constructive avec l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) afin de déclarer toutes les armes chimiques détenues par la Syrie et d'en vérifier la destruction. J'encourage les membres du Conseil à soutenir la coopération entre les autorités intérimaires et l'OIAC afin de garantir que ces armes effroyables ne puissent plus jamais être utilisées.

Pour terminer, nous attendons avec intérêt de travailler avec l'ensemble des membres du Conseil de sécurité pour aider le peuple syrien à progresser vers une transition politique dirigée et contrôlée par les Syriens, menant à un gouvernement inclusif, non sectaire et représentatif.

**M. Dharmadhikari** (France) : Je tiens tout d'abord à remercier l'Envoyé spécial du Secrétaire général, M. Geir Pedersen, ainsi que le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, M. Tom Fletcher, pour leurs interventions.

La chute du régime de Bachar Al-Assad a créé une opportunité historique de rebâtir une Syrie qui réponde aux aspirations du peuple syrien. Les attentes légitimes des Syriennes et des Syriens sont nombreuses : la reconstruction et la réconciliation, la justice pour les milliers de victimes du régime, des perspectives de retour en Syrie pour celles et ceux qui ont été contraints à l'exil. C'est le sens du déplacement à Damas du Ministre de l'Europe et des affaires étrangères, M. Jean-Noël Barrot, le 3 janvier dernier, conjointement avec son homologue allemande, M<sup>me</sup> Baerbock. Les Ministres s'y sont entretenus avec les autorités de facto, ont échangé avec la

société civile et ont visité la prison de Sednaya, visite qui a témoigné des horreurs qu'a enduré le peuple syrien.

Dans l'immédiat, la voix des armes partout dans le pays doit se taire. C'est un impératif pour mettre fin aux souffrances des Syriens et construire de façon durable l'avenir du pays. Il faut cesser les combats dans le nord-est et trouver une solution qui préserve les intérêts de sécurité et les droits de tous, en particulier des Kurdes syriens, dans le respect de l'intégrité territoriale de la Syrie. Tous les civils, y compris les personnes appartenant à des minorités ethniques et religieuses, doivent être protégés. Il faut en parallèle poursuivre la lutte contre le terrorisme, en particulier contre Daech. Il sera fondamental que la nouvelle Syrie ne laisse pas la place à l'extrémisme et au terrorisme. N'oublions pas que c'est depuis le territoire syrien qu'ont été conçus les attentats du 13 novembre 2015 commis à Paris. Et nous savons que des groupes terroristes continuent à agir dans la région. La plus grande vigilance doit aussi être observée s'agissant de la dissémination des armes, en particulier celles issues du programme chimique syrien. La chute du régime d'Al-Assad offre l'opportunité de détruire ces armes chimiques.

Après des décennies de dictature et de divisions, les Syriens fondent de nouveaux espoirs sur la gouvernance future du pays. La France appelle à une transition politique pacifique et exigeante, représentative de l'ensemble des tendances de l'opposition syrienne et des autorités de facto, dans l'esprit des grands principes établis par la résolution 2254 (2015). Toutes les composantes du peuple syrien ont le droit de participer aux débats sur l'avenir de leur pays. Les Syriennes y ont toute leur place. Les droits des personnes appartenant aux différentes communautés et les droits des femmes doivent être protégés et respectés dans le cadre de la future constitution. Tels sont les messages transmis par le Ministre français et son homologue allemande lors de leur visite. Les autorités de facto ont pris à cette occasion des engagements positifs.

L'ONU, forte de son expertise en matière de paix et de sécurité et dans l'esprit de la résolution 2254 (2015), a un rôle à jouer pour accompagner la transition en cours. Outre la facilitation du processus politique, les mécanismes mis en place à Genève en matière de lutte contre l'impunité et de recherche des personnes disparues contribueront à la reddition des comptes, élément essentiel à la réconciliation.

Dans le cadre du processus de transition, la France est prête à soutenir le peuple syrien, comme elle l'a toujours fait depuis 2011. Lors de son déplacement à Damas la semaine dernière, le Ministre a fait part de notre disposition à apporter une expertise technique pour appuyer la transition, y compris en matière constitutionnelle et de lutte contre l'impunité. La France poursuivra son soutien humanitaire au peuple syrien. Il est vital que l'aide parvienne à tous ceux qui en ont besoin, par toutes les voies d'acheminement possibles. Les acteurs humanitaires doivent travailler en sécurité et sans entrave, dans le respect du droit international humanitaire. Par ailleurs, la France soutient le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés pour accompagner les réfugiés syriens qui souhaitent revenir dans leur pays, dans des conditions dignes et en toute sécurité.

La France suit enfin avec préoccupation les développements dans le Golan. Elle appelle Israël à se retirer de la zone et à respecter la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Syrie, ainsi que l'accord sur le dégageant de 1974, qui engage Israël comme la Syrie. La France renouvelle son plein soutien à la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement, dont la sécurité et la capacité d'action doivent être préservées.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de l'Algérie.

J'ai l'honneur de prononcer la présente déclaration au nom des trois membres africains du Conseil de sécurité, à savoir la Sierra Leone, la Somalie et mon pays, l'Algérie, ainsi que du Guyana.

Pour commencer, nous remercions M. Pedersen et M. Fletcher de leurs exposés très utiles.

La Syrie, terre d'histoire intemporelle et berceau des civilisations, se trouve à la croisée des chemins. Son peuple, qui a enduré d'immenses souffrances pendant des années, aspire désormais à construire un avenir porteur d'espoir et de renouveau, un avenir dans lequel une Syrie unie s'épanouira sous le signe de la prospérité et de l'inclusion, tout en accueillant l'ensemble de ses citoyens, quelle que soit leur origine. Nous devons appuyer ces aspirations. Les trois membres africains du Conseil et le Guyana croient fermement en la résilience du peuple syrien et en sa capacité à façonner son propre avenir, à atteindre la prospérité et à garantir son bien-être. Pour atteindre cet objectif, il faudra prendre des engagements fermes.

Premièrement, dans le but de garantir l'inclusion, nous devons continuer d'appuyer résolument un processus politique inclusif, contrôlé et dirigé par les Syriens, sous les auspices de l'ONU, conformément aux principes énoncés dans la résolution 2254 (2015). La construction d'un avenir meilleur pour la Syrie exige la participation véritable de tous les Syriens, en particulier des femmes et des jeunes.

Deuxièmement, en ce qui concerne l'unité, l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Syrie, les trois membres africains du Conseil et le Guyana restent déterminés à défendre ces principes. Nous rejetons catégoriquement toute tentative de diviser la nation syrienne, d'annexer une partie de son territoire ou de violer de quelque manière que ce soit la souveraineté et l'intégrité territoriale du pays. Nous restons vivement préoccupés par les actions d'Israël dans le Golan syrien occupé et par ses incursions dans d'autres parties de la Syrie. Nous appelons à la stricte application et au plein respect des dispositions de l'Accord sur le dégagement de 1974, et demandons qu'il soit mis fin immédiatement à ces incursions.

Troisièmement, en ce qui concerne le principe de non-ingérence, les ingérences extérieures ne feront qu'accroître les tensions et exacerber les difficultés rencontrées par la Syrie. Les trois membres africains du Conseil et le Guyana exhortent toutes les parties à respecter les principes de la souveraineté nationale et à s'abstenir de toute ingérence non sollicitée dans les affaires intérieures du pays.

Quatrièmement, s'agissant de la lutte contre le terrorisme, l'instabilité est un terreau fertile pour la violence et le terrorisme, ce qui risque de déstabiliser encore plus la région. Une résurgence du terrorisme dans ce pays fragile ne saurait être tolérée. Nous appelons à des mesures décisives et coordonnées contre le terrorisme en Syrie, en étroite coordination avec les autorités nationales.

Cinquièmement, en ce qui concerne l'intervention de l'ONU, les trois membres africains du Conseil et le Guyana réaffirment leur appui indéfectible aux efforts déployés par l'Envoyé spécial en faveur d'une transition harmonieuse et inclusive en Syrie. Nous appelons tous les acteurs à collaborer avec lui dans un esprit constructif pour mener à bien ce processus vital, tout en faisant preuve d'un engagement commun en faveur de la stabilité et de l'avenir de la Syrie.

Après près de 14 ans d'un conflit dévastateur, le peuple syrien mérite l'appui et la solidarité indéfectibles de la communauté internationale. La situation humanitaire en Syrie reste catastrophique et exige une attention urgente et inconditionnelle.

Les trois membres africains du Conseil de sécurité et le Guyana appellent les donateurs à mobiliser les ressources nécessaires pour financer intégralement le plan d'aide humanitaire. En 2023, le plan de 4 milliards de dollars n'a été financé qu'à hauteur de 33 %, un niveau à la fois inadmissible et insoutenable.

Les derniers événements, qui ont conduit au déplacement de plus de 664 000 personnes supplémentaires, dont 75 % de femmes et d'enfants, soulignent la nécessité de redoubler d'efforts pour faciliter le retour de ces personnes chez elles en toute sécurité et dans la dignité. Les trois membres africains du Conseil de sécurité et le Guyana soulignent l'importance primordiale de créer un environnement favorable au retour librement consenti, en toute sécurité et dans la dignité des réfugiés syriens et des déplacés. Cela exige trois conditions.

Premièrement, il faut assurer la sécurité dans tout le pays. Les conditions de sécurité instables ont entraîné la suspension des opérations humanitaires dans certaines régions. Les trois membres africains du Conseil de sécurité et le Guyana appellent une nouvelle fois à un cessez-le-feu global à l'échelle nationale.

Deuxièmement, il faut rétablir les services de base. Sans accès aux services essentiels, les Syriens ne seront pas incités à rentrer chez eux. Nous exhortons toutes les parties prenantes à appuyer la mise en œuvre d'une stratégie de relèvement rapide efficace, qui fournisse les ressources nécessaires pour assurer la subsistance des Syriens.

Troisièmement, il faut accélérer la reprise économique. Pour aller de l'avant, la Syrie doit renouer avec la croissance économique. Si l'aide humanitaire est vitale, elle n'est pas suffisante. Les trois membres africains du Conseil de sécurité et le Guyana appellent la communauté internationale à faciliter le processus de relèvement de la Syrie, notamment en levant les sanctions unilatérales qui entravent les progrès économiques.

Les trois membres africains du Conseil de sécurité et le Guyana demeurent déterminés à plaider en faveur d'une Syrie stable et unie, conscients du fait que sa stabilité est essentielle pour l'ensemble de la région. Voici le message clair que les trois membres africains du Conseil de sécurité et le Guyana voudraient adresser à la communauté internationale: une collaboration sincère et un dialogue constructif sont indispensables pour faire advenir la nouvelle Syrie à laquelle son peuple aspire. Au peuple syrien, nous disons qu'il est temps de faire taire les armes et d'œuvrer à l'unisson à un avenir meilleur pour le pays.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Je donne maintenant la parole au représentant de la République arabe syrienne.

**M. Aldahhak** (République arabe syrienne) (*parle en arabe*) : C'est un plaisir de voir l'Algérie, pays frère, présider le Conseil de sécurité. Je voudrais vous féliciter, Monsieur le Président, ainsi que votre délégation, de l'accession de votre pays à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois en cours. Nous sommes convaincus que vous conduirez ses travaux avec sagesse.

Nous remercions la délégation des États-Unis de sa direction des travaux du Conseil de sécurité le mois dernier. Je tiens à féliciter une nouvelle fois la Somalie, le Pakistan, le Danemark, la Grèce et le Panama, qui ont rejoint le Conseil de sécurité ce mois-ci, et à leur souhaiter plein succès dans leurs entreprises et leurs efforts. Je voudrais également remercier les membres sortants, à savoir le Japon, la Suisse, Malte, l'Équateur et le Mozambique, des efforts qu'ils ont déployés pendant leur mandat au cours des deux dernières années.

Je fais la présente déclaration sur instruction du Gouvernement syrien.

Un mois s'est écoulé depuis que l'aube de la liberté s'est levée en Syrie. Les Syriens ont brisé les chaînes de l'oppression et ont recouvré la liberté dont ils étaient privés depuis des décennies. Ils ont retrouvé leur dignité et peuvent désormais prendre en main leur avenir et inaugurer une nouvelle ère pour concrétiser les espoirs et les aspirations pour lesquels tant de sang innocent a été versé.

Aujourd'hui, après la victoire de la révolution du peuple syrien, la révolution de la liberté et de la dignité, la Syrie entre dans une nouvelle ère de son histoire, dans laquelle tous les Syriens unissent leurs efforts pour construire un État caractérisé par la liberté, l'égalité et la primauté du droit, afin de parvenir à la prospérité et à la stabilité et de tourner la page de l'oppression, de la souffrance et des violations des droits humains. Cette phase nécessite l'appui de la communauté internationale pour accompagner le peuple et l'État syriens dans leur efforts pour construire un avenir meilleur pour leur pays.

La période écoulée a été marquée par une transition sans heurts des institutions de l'État vers le Gouvernement intérimaire, qui doit s'achever au début du mois de mars. Le peuple syrien a ainsi fait le premier pas sur la bonne voie en préservant les institutions de l'État et en empêchant leur effondrement, conscient des conséquences désastreuses qu'un tel effondrement pourrait entraîner, comme nous l'avons vu dans d'autres États. Le Gouvernement intérimaire s'efforce d'assurer la sécurité et la stabilité, de répondre aux besoins essentiels et de fournir les services de base. Il prépare une conférence de dialogue national pour définir la phase suivante et mettre en place un Gouvernement de transition chargé de superviser les préparatifs des processus nationaux, notamment la rédaction d'une nouvelle constitution et la tenue d'élections.

Les autorités syriennes ont souligné leur détermination à préserver l'indépendance, la souveraineté, l'unité et l'intégrité territoriale de la Syrie. Elles ont également exprimé leur volonté d'établir des relations amicales avec tous les États Membres de l'ONU, sur la base du respect mutuel, d'une coopération constructive et des intérêts communs, en évitant les politiques de polarisation. Par ailleurs, les autorités syriennes ont souligné que la nouvelle Syrie est prête à jouer un rôle positif sur la scène internationale. Elle contribuera à la promotion de la paix et de la sécurité internationales et régionales et ne s'engagera dans aucun conflit ni aucune guerre. La Syrie appelle les États Membres à respecter la volonté du peuple syrien et ses choix nationaux et à appuyer les institutions de l'État et leurs efforts pour rétablir la sécurité et la stabilité et garantir la prospérité au sein de la société.

En conséquence, les acteurs extérieurs ne doivent pas s'ingérer dans le processus politique. Les acteurs étrangers ne doivent pas non plus chercher à obtenir des gains qui n'iraient pas dans le sens des intérêts du peuple syrien ou de son pays. Tous les acteurs doivent s'abstenir de faire des déclarations ou de prendre des mesures qui risqueraient de semer la discorde et le chaos ou de menacer la paix civile et sociale en Syrie. Cela doit cesser immédiatement.

Dans ce contexte, la Syrie remercie tous les États qui ont affirmé appuyer le peuple syrien et sa volonté, dépêché des délégations à Damas, pris langue avec les nouveaux dirigeants syriens, reçu une délégation du Gouvernement syrien et apporté aide et soutien au peuple syrien en ce moment particulièrement critique. La Syrie affirme qu'elle entame aujourd'hui un nouveau chapitre de son histoire, une ère radieuse de ses relations étrangères, à l'appui de la prospérité, de la sécurité et de la stabilité de la région.

Les Syriens souffrent depuis de nombreuses années et il est temps qu'ils puissent pousser un soupir de soulagement et vivre une vie digne, à l'instar des autres peuples du monde. Il est plus que temps de mettre fin aux souffrances aux Syriens et de leur permettre de vivre dans la sécurité et la prospérité, de mener une vie digne dans leur pays et de forger un avenir meilleur pour leur pays. Nous appelons donc l'ONU et ses États Membres à lever immédiatement et intégralement les mesures coercitives unilatérales imposées à la Syrie ; à apporter les fonds nécessaires pour répondre aux besoins humanitaires ; à rétablir les services de base, notamment l'électricité ; à soutenir les projets liés au relèvement rapide, aux moyens de subsistance et au développement durable ; à restaurer et reconstruire les infrastructures et installations de

service endommagées ; à éliminer les mines et les restes explosifs de guerre ; et à créer les conditions qui permettront aux déplacés et aux réfugiés de regagner leurs villes et leurs foyers dans la dignité. Dans ce contexte, la République arabe syrienne note que les États-Unis d'Amérique ont élargi leurs dérogations aux mesures coercitives unilatérales imposées à la Syrie et leur demande, comme à d'autres pays, de lever totalement ces mesures imposées au peuple syrien puisqu'elles visaient initialement l'ancien régime et ses éléments criminels.

La Syrie a foi en son partenariat avec l'ONU et ses États Membres et elle est déterminée à promouvoir la coopération avec eux afin d'améliorer les conditions de vie et la situation humanitaire de tous les Syriens, d'assurer la prestation des services de base et de concrétiser leurs aspirations à un présent et un avenir dignes de l'héritage de la civilisation syrienne, du sang de ses martyrs et des sacrifices de son peuple.

La Syrie souligne qu'il faut veiller à ce que l'entité d'occupation israélienne ne profite pas des circonstances actuelles pour violer sa souveraineté et tenter, par ses nouvelles incursions militaires à Jabal el-Cheik, dans la province syrienne de Qouneïtra, et alentours, d'imposer un fait accompli.

La Syrie souligne aussi qu'il faut contraindre Israël à respecter l'Accord de 1974 sur le dégagement des forces israéliennes et syriennes, ainsi que les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, en particulier les résolutions 242 (1967), 338 (1973) et 497 (1981), à retirer ses forces des zones où elles ont récemment pénétré, à mettre fin à ses pratiques agressives contre les populations dans ces régions et à respecter les mandats de l'Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve et de la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Égypte.

**M. Mahmoud** (Égypte) (*parle en arabe*) : J'ai le plaisir de faire la présente déclaration au nom du Groupe des États arabes.

Nous vous remercions, Monsieur le Président, d'avoir convoqué la séance d'aujourd'hui, et nous remercions les intervenants, M. Geir Pedersen, Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, et M. Tom Fletcher, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence.

La Syrie vit actuellement une transformation historique dont les répercussions concerneront non seulement nos frères syriens mais toute la région du Moyen-Orient. Depuis plus de 13 ans, le peuple syrien subit une tragédie humanitaire qu'il ne méritait pas. Elle a entraîné des luttes intestines, des violences, l'occupation, des tentatives de fragmentation du territoire, des déplacements internes et externes et la propagation du terrorisme, et a eu des répercussions économiques qui ont plongé la majorité des Syriens sous le seuil de pauvreté. Aujourd'hui, la Syrie se heurte au lourd défi de dérouler un processus politique et une phase de transition qui ne doivent pas être pris à la légère. Nous devons tous veiller à ce que ce processus se déploie dans la sécurité et sans heurt et qu'il fonctionne correctement, en soutenant pleinement le peuple syrien.

Le Groupe des États arabes réaffirme l'appui sans réserve des pays arabes au peuple syrien, ainsi que leur détermination à faire en sorte que la période en cours marque l'avènement d'un avenir radieux. Nous tenons à faire les observations ci-après s'agissant de notre position ferme concernant cette crise.

Premièrement, le Groupe réaffirme que les pays arabes n'ont jamais abandonné la Syrie durant ses épreuves passées et que leur appui aujourd'hui n'est pas apparu subitement mais reflète des intentions sincères à l'égard du peuple syrien. Les États arabes ont déployé d'immenses efforts dans le passé, sous divers formats, y compris

le Comité de liaison arabe, pour promouvoir une réforme politique en Syrie, aplanir les divergences entre les parties et exhorter l'ancien régime à répondre aux revendications de changement afin de faire cesser les combats et l'effusion de sang et de protéger la Syrie et son unité. Les États arabes ont également contribué à l'aide humanitaire fournie au peuple syrien ces dernières années, en particulier après les tremblements de terre de 2023, et ont veillé à ce que nos frères syriens soient accueillis comme chez eux. Nous réaffirmons que les pays arabes restent très favorables au processus politique en cours, sur la bonne voie, car cela relève de notre devoir et du droit du peuple syrien. Nos frères et sœurs syriens appartiennent à notre région.

Deuxièmement, le Groupe des États arabes réaffirme la souveraineté, l'intégrité territoriale, l'unité et l'indépendance de la Syrie. Nous condamnons l'occupation israélienne persistante du Golan syrien, occupé depuis 1967, et le fait qu'Israël profite opportunément de la situation actuelle pour occuper davantage de territoire syrien et bombarder les villes, installations et infrastructures syriennes. C'est une violation flagrante du droit international, de la Charte des Nations Unies et de l'Accord de 1974 sur le dégagement des forces israéliennes et syriennes. Nous incitons le Conseil de sécurité à intervenir pour maintenir la paix et la sécurité, faire cesser l'agression israélienne et mettre fin à l'occupation israélienne. Nous exigeons également que cesse la présence illégale de toutes les forces étrangères en Syrie.

Troisièmement, le Groupe des États arabes est résolument solidaire de la Syrie et de son peuple en ce moment historique. Nous entendons continuer d'appuyer les efforts de reconstruction de l'État, dans le cadre d'un processus politique global, exclusivement dirigé et contrôlé par les Syriens, qui associe toutes les composantes de la société syrienne et leurs autorités nationales. Ce processus doit assurer la participation active de tous les Syriens à la construction d'un avenir meilleur pour leur État et à l'édification des institutions nationales syriennes, avec l'appui de la Ligue des États arabes et de l'ONU, conformément à l'esprit de la résolution 2254 (2015) et aux principes qu'elle énonce, afin que la Syrie retrouve la place qui est la sienne.

Nous soulignons que l'élaboration de ce processus ne pourra avoir lieu que lorsque les ingérences extérieures destructrices auront cessé. Tous les acteurs nationaux en Syrie doivent placer les intérêts du peuple syrien au-dessus de toute autre considération, et veiller à préserver la sécurité, l'unité et la souveraineté de la Syrie, éliminer le terrorisme et défendre les droits du peuple syrien, sans exception.

Quatrièmement, le Groupe des États arabes condamne les activités des groupes terroristes qui cherchent à exploiter le vide actuel. Il souligne qu'il faut intensifier tous les efforts pour combattre le terrorisme, d'autant qu'il s'agit d'un danger mondial qui menace la stabilité de la communauté internationale tout entière.

Cinquièmement, le Groupe appelle à consentir d'autres efforts pour répondre à la crise humanitaire en cours en Syrie et fournir une aide humanitaire au peuple syrien frère, y compris en coopérant avec les organismes compétents de l'ONU. Nous appelons également à accompagner la reconstruction et à instaurer les conditions de vie et le contexte humanitaire et politique idoines pour permettre aux réfugiés et déplacés syriens de regagner volontairement leurs foyers, dans la sécurité et la dignité. Il faut aussi leur apporter toute l'assistance nécessaire, en coopération avec les organisations compétentes de l'ONU. En outre, nous appelons à mobiliser les ressources des mécanismes de l'ONU, notamment le plan de réponse humanitaire pour la Syrie, qui reste largement sous-financé.

Pour terminer, le Groupe des États arabes réaffirme qu'il soutient la Syrie et qu'il ne l'abandonnera pas. La sécurité de la Syrie est un pilier de la sécurité nationale de la région arabe et nous nous efforçons tous de la préserver et de la protéger comme nous le faisons pour nos propres pays. Nous resterons aux côtés du peuple

syrien jusqu'à ce qu'il ait réalisé au plus vite ses aspirations à la stabilité et la prospérité de son pays.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la République islamique d'Iran.

**M. Irvani** (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : Je félicite très sincèrement l'Algérie de son accession à la présidence du Conseil de sécurité pour ce mois. J'adresse également mes chaleureuses félicitations aux nouveaux membres du Conseil : le Danemark, la Grèce, le Pakistan, le Panama et la Somalie. Je saisis aussi cette occasion pour exprimer ma gratitude aux membres élus sortants : l'Équateur, le Japon, Malte, le Mozambique et la Suisse, pour leurs efforts dévoués et louables durant leur mandat de deux ans au Conseil. Je remercie l'Envoyé spécial Pedersen et le Secrétaire général adjoint Fletcher de leurs exposés.

S'agissant de la situation actuelle en Syrie, je ferai les commentaires suivants.

Premièrement, la République islamique d'Iran réaffirme son attachement indéfectible à la souveraineté, à l'indépendance, à l'unité et à l'intégrité territoriale de la Syrie. Il revient exclusivement au peuple syrien de décider de l'avenir de la Syrie, à l'abri de toute ingérence ou imposition extérieure. L'Iran préconise la formation d'un gouvernement sans exclusive, via des élections libres et régulières et un dialogue national global, qui garantisse la représentation de tous les groupes ethniques, politiques et religieux. Nous sommes foncièrement convaincus que les principes et le mécanisme énoncés dans la résolution 2254 (2015) sont incontournables et s'appliquent à la situation actuelle en Syrie. Une priorité cruciale est la rédaction d'une nouvelle constitution qui serve de fondement à la future gouvernance syrienne. Les échéances fixées dans la résolution 2254 (2015) sont à la fois pragmatiques et réalisables. Tout retard dans ce processus risquerait d'aggraver les divisions internes et de déstabiliser davantage le pays. L'Iran appuie pleinement les efforts de l'Envoyé spécial Pedersen dans ce sens et salue sa détermination agissante à avancer vers cet objectif primordial.

Deuxièmement, la présence de l'Iran en Syrie était légale, conforme au droit international et faisait suite à une demande de l'ancien Gouvernement syrien. L'Iran a participé, à titre consultatif, à la lutte contre le terrorisme, afin d'éviter que l'insécurité ne se propage à toute la région. De même, l'Iran s'est retiré de la Syrie de manière responsable, en prenant soigneusement en considération les incidences que cela pourrait avoir sur le peuple syrien. Toujours est-il que l'instauration de la paix, de la stabilité et de la sécurité en Syrie, la fin de l'occupation étrangère et la garantie d'une Syrie exempte de terrorisme restent les pierres angulaires de la politique étrangère de l'Iran vis-à-vis de ce pays.

Troisièmement, le peuple syrien reste confronté à de graves difficultés économiques et humanitaires. Près de 1,1 million de personnes, pour la plupart des femmes et des enfants, ont été déplacées depuis le 27 novembre, selon le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), et les activités humanitaires ont repris dans les zones où les conditions de sécurité le permettent. L'accès reste toutefois extrêmement limité dans certaines zones du nord-est de la Syrie, en raison des restrictions de circulation. L'Iran salue les inlassables efforts que font l'OCHA et ses partenaires humanitaires pour soulager les souffrances du peuple syrien. Reconstruire les infrastructures critiques, rétablir les services essentiels et faciliter le retour en toute sécurité des réfugiés et des déplacés sont autant d'étapes indispensables sur la voie du relèvement. Élément tout aussi important, les sanctions extraterritoriales et unilatérales imposées à la Syrie par les pays occidentaux sont injustes et illégales et doivent être levées immédiatement. Profiter de la situation en Syrie pour imposer certaines conditions politiques et porter atteinte à la souveraineté syrienne,

en échange d'un allègement des sanctions, nuit gravement aux populations les plus vulnérables et viole les droits fondamentaux du peuple syrien.

Quatrièmement, l'Iran souligne qu'il est impératif de respecter les droits de toutes les minorités en Syrie, alaouites, chiïtes et chrétiens compris, et de veiller à protéger le personnel et les locaux diplomatiques, conformément au droit international. De même, préserver les sites religieux et le patrimoine culturel syriens est indispensable pour protéger l'identité et l'unité du pays. Toutes les mesures prises doivent respecter pleinement le droit international afin de garantir la sécurité et les droits de toutes les communautés.

Cinquièmement, la résurgence du terrorisme en Syrie, en particulier les opérations clandestines de cellules dormantes liées à Al-Qaida et Daech, suscite des préoccupations croissantes. Ces groupes terroristes sont toujours susceptibles de se réactiver et de raviver le terrorisme dans toute la région. Cette crise est aggravée par la présence de plus de 60 groupes armés, ainsi que des combattants terroristes étrangers, dont les objectifs divergent souvent, voire s'opposent, ce qui accentue l'instabilité et fait peser une menace grave sur la sécurité tant régionale que mondiale. Le sort de milliers de combattants affiliés à Daech, qui sont détenus dans des camps et des prisons du nord-est de la Syrie, est une difficulté pressante qui exige une action urgente. Ces personnes doivent être rapatriées rapidement dans leur pays d'origine, en fonction de leur nationalité, et être poursuivies en justice pour veiller à l'application du principe de responsabilité. L'Iran reste fermement déterminé à lutter contre le terrorisme international et il est prêt à collaborer avec des partenaires internationaux légitimes pour venir à bout de ce défi crucial.

Sixièmement, Israël est toujours la principale menace qui pèse sur le présent et l'avenir de la Syrie. Le régime d'occupation poursuit ses violations de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la Syrie, y compris son agression militaire et l'occupation continue des territoires syriens. Il défie également la résolution 497 (1981) en refusant de se retirer du plateau du Golan occupé. Avec le soutien des États-Unis, Israël a exploité la situation de la Syrie pour étendre son occupation en saisissant plus de 500 kilomètres carrés supplémentaires du territoire syrien et en détruisant systématiquement presque toutes les infrastructures militaires et de recherche de la Syrie. Ces actions constituent une violation flagrante du droit international, de la Charte des Nations Unies et des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Le Conseil doit prendre des mesures décisives pour mettre fin à ces violations et amener Israël à répondre de ses actes déstabilisateurs.

Enfin, les relations amicales entre l'Iran et la Syrie sont enracinées dans des décennies d'histoire commune et de liens politiques et culturels forts, et continuent de s'approfondir sur la base d'intérêts mutuels et de l'adhésion aux principes juridiques internationaux. L'Iran reste déterminé à jouer un rôle constructif, en collaboration avec l'ONU, les partenaires régionaux et le Gouvernement syrien, qui représente la volonté du peuple syrien, pour parvenir à une paix et une stabilité durables en Syrie et dans l'ensemble de la région.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Koweït.

**M. Albanai** (Koweït) (*parle en arabe*) : J'ai l'honneur de faire la présente déclaration au nom des États membres du Conseil de coopération du Golfe (CCG), à savoir les Émirats arabes unis, le Royaume de Bahreïn, le Royaume d'Arabie saoudite, le Sultanat d'Oman, l'État du Qatar et mon propre pays, l'État du Koweït.

Nous souhaitons exprimer notre soutien à la déclaration faite par S. E. le Représentant permanent de la République arabe d'Égypte au nom du Groupe des États arabes. Nous vous félicitons également, Monsieur le Président, de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour ce mois. Vous et votre équipe pouvez

compter sur notre plein appui pour assurer le succès de votre présidence. Nous espérons que la présidence algérienne contribuera à renforcer les activités menées par l'ONU pour mettre en lumière les défis actuels au Moyen-Orient et dans le monde. J'adresse aux nouveaux membres du Conseil tous mes vœux de succès. Je voudrais également remercier M. Geir Pedersen, Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, et le Secrétaire général adjoint Fletcher de leurs exposés.

Fin décembre 2024, les pays membres du CCG ont tenu la quarante-sixième réunion extraordinaire du Conseil ministériel au Koweït pour suivre l'évolution de la situation en Syrie et au Liban. Ils ont réaffirmé la nécessité de garantir la sécurité et la stabilité de la Syrie. Nous avons décidé de participer à la séance d'aujourd'hui pour réaffirmer notre détermination à aider la Syrie sur les plans politique, économique, humanitaire et du développement. Les pays membres du CCG souhaitent insister sur les trois principes de base suivants pour traiter la crise syrienne.

Premièrement, nous devons respecter la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale de la Syrie, rejeter l'ingérence étrangère et lutter contre le terrorisme, l'extrémisme et la radicalisation, tout en respectant la diversité religieuse et culturelle.

Deuxièmement, nous devons appuyer une transition politique globale et inclusive, appuyer les efforts de réconciliation nationale et la reconstruction de l'État et encourager l'unité nationale et le dialogue inclusif avec la participation de toutes les parties et composantes de la société syrienne afin de parvenir à un processus politique dirigé par les Syriens avec le soutien de l'ONU.

Troisièmement, nous soulignons que la stabilité de la Syrie est un pilier essentiel de la sécurité au Moyen-Orient. Les États membres du CCG affirment également leur rejet catégorique des attaques répétées des forces d'occupation israéliennes contre la Syrie, et appellent à leur retrait immédiat du territoire syrien occupé. Nous réaffirmons notre position selon laquelle le Golan est un territoire syrien et condamnons les opérations d'expansion des colonies israéliennes dans le Golan occupé. Nous demandons la levée des sanctions économiques contre la Syrie et la fourniture d'une aide humanitaire au peuple syrien frère.

Pour terminer, les États membres du CCG affirment leur détermination à soutenir la Syrie, à épauler le peuple syrien frère et à se tenir à ses côtés à tous les niveaux. Nous réaffirmons également que nous sommes prêts à vous soutenir, Monsieur le Président, ainsi que votre équipe, pour faciliter les travaux du Conseil ce mois-ci et contribuer au maintien de la paix et de la sécurité internationales.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Türkiye.

**M. Yıldız** (Türkiye) (*parle en anglais*) : Je voudrais à mon tour remercier de leurs exposés l'Envoyé spécial Pedersen et le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence Fletcher, et leur dire mon souhait de travailler en étroite collaboration avec eux à l'avenir.

Si la fin du régime d'Al-Assad est porteuse d'espoir pour le peuple syrien et la région, les défis à relever restent immenses. Des années de souffrances inimaginables et de destructions massives ont laissé la Syrie en ruines. La dévastation matérielle, les graves violations des droits humains commises par le régime et la gravité de la crise humanitaire sont évidentes. Nous devons veiller à l'application du principe de responsabilité pour les violations des droits humains et l'emploi d'armes chimiques par le régime d'Al-Assad. La Türkiye continue de soutenir les efforts de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) pour enquêter sur ces attaques chimiques et demander des comptes à leurs auteurs.

Compte tenu de l'évolution spectaculaire de la situation en Syrie, il est impératif que nous adaptions nos approches pour répondre aux besoins urgents du peuple syrien. La communauté internationale doit adopter une approche constructive et faciliter une transition en douceur en Syrie. Il est temps de répondre aux attentes urgentes du peuple syrien, qui souhaite que la communauté internationale l'aide à reconstruire son pays. Les événements du mois dernier soulignent que l'attentisme n'est plus de mise. Une action rapide et concrète est nécessaire dans de nombreux domaines pour rétablir la normalité dans la vie quotidienne des Syriens. Au-delà de l'aide humanitaire, il est urgent de renforcer les capacités des services publics et des infrastructures essentielles. Ils sont essentiels au fonctionnement des mécanismes de l'État, à l'allègement des souffrances des Syriens et à la facilitation du retour volontaire des Syriens déplacés à l'étranger.

Il est temps pour nous, la communauté internationale, de passer de la fourniture d'une aide exclusivement humanitaire à un soutien actif à la stabilisation, au redressement rapide et à la reconstruction de la Syrie. Nous pensons également qu'il est temps que le Conseil de sécurité envisage sérieusement la levée des sanctions ainsi que des mesures de radiation des listes. Les efforts de redressement et de reconstruction ne peuvent se poursuivre sans une action décisive sur ce front. Nous saluons la licence générale récemment délivrée par les États-Unis, qui constitue un premier pas important, mais il est impératif d'élargir le champ des dérogations et d'éliminer les restrictions temporelles.

Nous avons tous réaffirmé notre détermination collective à défendre l'intégrité territoriale et l'unité nationale de la Syrie, et la Türkiye y travaille activement depuis longtemps. Les organisations terroristes, telles que le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK)/Unités de protection du peuple et Daech, n'ont pas leur place en Syrie. La Türkiye demeure déterminée à empêcher la résurgence de Daech, qui cherche à exploiter la situation actuelle. Nous devons également dissiper l'illusion que les Unités de protection du peuple/Forces démocratiques syriennes sont distinctes du PKK, qui vise l'intégrité territoriale de la Türkiye et de la Syrie. Les efforts du PKK pour changer leur image ont échoué. Il ne saurait y avoir de Syrie pacifique et prospère tant que le PKK continue d'occuper des pans importants du territoire syrien. Le contrôle exercé par le PKK sur les ressources en gaz naturel et en pétrole doit cesser, et ces ressources doivent être rendues à leurs propriétaires légitimes, à savoir le peuple syrien. L'élimination du terrorisme est une condition préalable à la mise en place des institutions d'une Syrie pacifique et unie sur le plan politique.

La poursuite des opérations militaires d'Israël sur le territoire syrien est profondément préoccupante. Ces actions violent l'intégrité territoriale de la Syrie et sapent les efforts de stabilisation de la région. La communauté internationale doit prendre des mesures concrètes pour lutter contre ces actes illégaux. La Türkiye demeure fermement déterminée à garantir une Syrie stable, unifiée et sûre, dans l'intérêt du peuple syrien et de la région dans son ensemble. Nous n'avons cessé de souligner l'importance d'une gouvernance inclusive dans nos échanges avec le nouveau Gouvernement syrien. Nous espérons que la nouvelle Administration adoptera une approche inclusive et pluraliste, tout en préservant le riche tissu social de la Syrie et en adoptant une constitution qui garantisse les libertés et droits fondamentaux. Il faut continuer de transmettre ces messages dans le cadre d'une collaboration constructive. Le nouveau Gouvernement a besoin de l'appui de la communauté internationale pour tenir ses promesses et répondre aux attentes de son peuple. Nous demandons instamment à tous les États Membres de dialoguer avec le nouveau Gouvernement syrien et d'appuyer les efforts visant à stabiliser le pays, à éliminer la menace terroriste et à renforcer l'économie syrienne. Retarder ces étapes essentielles, c'est risquer de manquer l'occasion de consolider la stabilité obtenue.

Dès le premier jour du conflit syrien, la Türkiye a accueilli et appuyé le peuple syrien et a sauvé des millions de vies. Comme l'a reconnu l'ONU, la facilitation, par la Türkiye, des opérations humanitaires transfrontières en Syrie a été une bouée de sauvetage. Pour sa part, la Türkiye continuera à jouer un rôle clef s'agissant d'assurer le retour à une vie normale pour le peuple syrien frère. Nous n'épargnerons aucun effort pour appuyer la reconstruction des infrastructures institutionnelles, économiques et matérielles de la Syrie.

Pour terminer, je voudrais dire qu'au cours des 14 dernières années, la Türkiye, avec sa position privilégiée du fait de sa frontière de 900 kilomètres avec la Syrie et de ses liens culturels profonds avec le peuple syrien frère, a toujours soutenu les aspirations du peuple syrien et a accueilli d'innombrables migrants, des frères de Syrie. Parfois, la Türkiye a agi de la sorte au détriment de ses propres relations, même avec ses alliés. Mais nous sommes maintenant à un stade où nous pouvons collectivement nous tourner vers l'avenir. J'espère que le Conseil jouera un rôle plus important à l'avenir. Mon pays est prêt à coopérer avec tous les membres du Conseil à cet égard.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Il n'y a pas d'autre orateur ou oratrice inscrit sur la liste. J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

*La séance est levée à 12 h 25.*